

Le Président Tebboune adresse un message à son homologue chinois, Xi Jinping P 16



Le grand ménage de Mobilis à la JSK  
**Ould Ali et Meddane évincés**

P 16

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 4 Février 2026 / N° 1263 / PRIX 20 DA

POUR MIEUX SERVIR SA DIASPORA

## L'Algérie mobilise ses services consulaires

*Le Premier ministre a réuni, hier, 43 chefs consulaires avec pour mot d'ordre de veiller à une protection accrue de la diaspora algérienne de par, notamment, de meilleurs services dans les consulats.* P 3



## ÉDUCATION : REPORT, À FIN MARS, DU CONCOURS SUR TITRE POUR LE RECRUTEMENT D'ENSEIGNANTS

P 5



L'ANP et la gendarmerie frappent fort  
**Près de 3 quintaux de kif et 4,3 millions de comprimés saisis en 48 heures**

P 2

Exploitation de Gara Djebilet et ligne ferroviaire de 1 000 km

La presse internationale met en lumière «un projet pharaonique»

*De Paris à Doha, en passant par des journaux africains, de nombreux médias du monde ont salué cet événement majeur pour l'Algérie.* P 4



**Banque africaine de l'énergie**  
**L'Algérie prend part à Abuja à la réunion d'activation de la BAE**



Représentant le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, le Secrétaire général du ministère des Hydrocarbures, Miloud Medjeliedd, a participé, lundi à Abuja (Nigeria), aux travaux de la réunion relative au processus d'activation de la Banque africaine de l'énergie (BAE), indique un communiqué du ministère.

Le Secrétaire général était accompagné d'une délégation composée du représentant de l'Algérie au sein de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO), et de cadres du ministère des Hydrocarbures et du Groupe Sonatrach, ajoute la même source.

Cette participation intervient en marge des travaux de la 9e édition du Salon et de la Conférence internationale sur l'Energie du Nigeria (NIES 2026), qui se tient du 2 au 5 février, selon le texte.

La réunion a été l'occasion d'échanger les vues sur les mécanismes opérationnels visant à accélérer l'activation de la BAE, et à renforcer son rôle dans le financement des projets énergétiques en Afrique, en vue de contribuer à la réalisation du développement durable et de renforcer la coopération régionale dans ce secteur stratégique, souligne le communiqué.

En marge de cet événement, la délégation algérienne a visité le nouveau siège de la BAE, où elle s'est enquis de ses installations et structures organisationnelles devant accueillir les activités de la banque à l'avenir.

Cette participation témoigne de l'engagement de l'Algérie à soutenir les initiatives africaines visant à renforcer l'intégration énergétique, à promouvoir l'investissement et à développer des solutions de financement innovantes au service du développement durable du continent africain.

Rédaction économique

# L'ANP ET LA GENDARMERIE NATIONALE FRAPPENT FORT Près de 3 quintaux de kif et 4,3 millions de comprimés saisis en 48 heures

*En moins de 48 heures, les forces de sécurité ont porté un sérieux coup aux réseaux de narcotrafic qui veulent inonder le pays de poisons, avec des opérations simultanées aux frontières et au cœur de la capitale. Ces opérations, menées par l'Armée nationale populaire (ANP) et la Gendarmerie nationale, révèlent l'ampleur du danger auquel la jeunesse est confrontée et la détermination des autorités à lutter contre ce fléau.*

Dans la région frontalière de Ghenama, à Béchar, plus de 8 tonnes de drogues ont été saisies en moins d'une semaine. Une force combinée de la 3<sup>e</sup> Région militaire a saisi, dimanche 2 février, 280 kg de kif traité, à ajouter aux 521 kg interceptés deux jours plus tôt lorsque trois trafiquants de drogue marocains, armés, ont été neutralisés (et un quatrième arrêté). Au cœur de la capitale, la Gendarmerie nationale a frappé un grand coup contre les réseaux de narcotrafic. D'après le communiqué émis par le ministère de la Défense nationale, deux opérations distinctes menées lundi dernier dans la 1<sup>re</sup> Région militaire ont permis le démantèlement de deux réseaux criminels transfrontaliers spécialisés dans le trafic de substances psychotropes. Les résultats de ces interventions sont impressionnantes. Près de 4 292 000 comprimés interceptés avant leur distribution dans les quartiers, vingt trafiquants arrêtés, dix véhicules saisis, en plus des sommes d'argent et du matériel logistique récupérés. Le ministère de la Défense nationale ne dissimule pas sa satisfaction face à ce succès, affirmant que ces saisies viennent s'ajouter à une série d'opérations visant à enrayer ce fléau qui empoisonne la société. Ces victoires sont le fruit du professionnalisme, de la vigilance de tous les instants et d'une coordination sans faille entre les unités de l'Armée nationale populaire. Mais, au-delà des chiffres exceptionnels, car il s'agit de l'une des plus grandes saisies de ces dernières années, le message transmis par le ministère est bien plus large. Cette lutte contre la drogue dépasse le cadre purement militaire ou policier. Le vrai péril réside dans les ravages que provoquent ces substances sur notre jeunesse. Celles-ci visent directement ce que le communiqué désigne comme le « haut potentiel national », soit nos jeunes, nos étudiants, ceux qui incarneront demain les ingénieurs, médecins ou entrepreneurs porteurs d'avenir pour le pays. La réalité est vraiment alarmante. Les trafiquants



rivalisent d'ingéniosité pour rendre ces drogues accessibles, séduisantes et presque banales. Et une fois piégés dans cet engrenage, le chemin est tout tracé vers l'addiction, les problèmes de santé, la désintégration des familles et la perte d'un futur prometteur. La Gendarmerie nationale et l'ANP s'occupent du travail difficile sur le terrain, mais la responsabilité incombe à tout le monde de faire face à ce fléau. Des parents vigilants et attentionnés, des enseignants attentifs, des associations préoccupées et des quartiers unis face à la menace. Seule une mobilisation collective et des efforts organisés permettront de réduire la nocivité de ce fléau destructeur. Sensibilisation et vigilance partout pour faire échec à ces marchands de la mort douce !

B. B.

## MDN

# Un groupe d'officiers supérieurs stagiaires en visite d'information à la Cour constitutionnelle

Un groupe d'officiers supérieurs stagiaires a effectué, hier, une visite d'information au siège de la Cour constitutionnelle, s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre du programme pédagogique de l'Ecole supérieure de guerre au titre de l'année 2025/2026.

La délégation a été reçue par la présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, accompagnée de membres de l'institution.

S'exprimant à cette occasion, Mme Aslaoui a rappelé que la Cour constitutionnelle « a adopté, depuis sa création, une politique de communication fondée sur l'ouverture sur les différentes franges de la société et l'ensemble des institutions constitutionnelles civiles et militaires », soulignant que cette visite permettra aux officiers de « s'enquérir des différentes prérogatives de la Cour ». Une séance de travail a également été organisée, présidée par le mem-



constitutionnelle, y compris la salle des audiences, la salle des délibérations, la bibliothèque et le musée de la justice constitutionnelle.

Une séance de travail a également été organisée, présidée par le mem-

bre de la Cour constitutionnelle, M. Mesbah Menas, au cours de laquelle les membres de la Cour, MM. Ammar Abbes, Ammar Boudiaf et Bouziane Aliane, ont présenté des communications portant sur les

nouvelles compétences de la Cour constitutionnelle à la lumière de l'amendement de la Constitution de 2020. Cette rencontre a constitué une opportunité pour l'enrichissement cognitif et l'approfondissement des connaissances en matière constitutionnelle pour les officiers supérieurs stagiaires.

A noter que cette visite s'inscrit dans le cadre de la méthodologie adoptée par la Cour constitutionnelle en matière de communication directe avec les institutions de l'Etat, à la lumière de son ouverture sur son environnement extérieur, par souci de diffuser la culture constitutionnelle, tout en mettant en lumière son rôle pivot dans la protection de la Constitution et la consécration du principe de la primauté du droit, contribuant ainsi à l'ancrage de la culture constitutionnelle, pilier fondamental du développement démocratique et institutionnel du pays.

R. N.

# L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la

**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouliouache, Kouba, Alger

[Redaction@lexpressquotidien.dz](mailto:Redaction@lexpressquotidien.dz)

[www.lexpressquotidien.dz](http://www.lexpressquotidien.dz)

TEL/fax: 023.70.99.92

[Service-pub@lexpressquotidien.dz](mailto:Service-pub@lexpressquotidien.dz)

GÉRANT :

**NOURDINE BRAHMI**

DIRECTEUR HONORAIRE:

**ZAHIR MEHDIAOUI**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

**RABAH YOUSSEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À : L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : [agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz)

[Programmation.regie@anep.com.dz](mailto:Programmation.regie@anep.com.dz)

[agence.oran@anep.com.dz](mailto:agence.oran@anep.com.dz)

[agence.annaba@anep.com.dz](mailto:agence.annaba@anep.com.dz)

[agence.ouargla@anep.com.dz](mailto:agence.ouargla@anep.com.dz)

[agence.constantine@anep.com.dz](mailto:agence.constantine@anep.com.dz)

**Impression:**  
**Société d'Impression d'Alger (SIA)**

**Diffusion:**  
**Media Distribution**

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

# POUR MIEUX SERVIR SA DIASPORA L'Algérie mobilise ses services consulaires

*Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a ouvert à Alger une conférence des chefs de postes consulaires visant à améliorer la protection, les services et l'implication de la communauté nationale à l'étranger dans le développement du pays. La rencontre regroupe 43 responsables consulaires et se tient sur trois jours, avec pour objectif de simplifier les procédures, accélérer la numérisation et soutenir les rôles économiques et culturels des représentations à l'étranger.*

PAR NASSIM TERKI

**C**hargé par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre Sifi Ghrieb a présidé, mardi, au ministère des Affaires étrangères, l'ouverture de la conférence regroupant 43 chefs de postes consulaires et plusieurs responsables des services consulaires à l'étranger. La rencontre, organisée sur trois jours, a pour objectif de réévaluer l'action menée en direction de la communauté nationale établie hors du pays.

La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, du conseiller diplomatique de la Présidence, Amar Abba, ainsi que de plusieurs membres du gouvernement. Cette conférence intervient dans un contexte où l'exécutif met en avant « l'intérêt permanent » accordé à la diaspora, orientation intégrée aux engagements du Chef de l'Etat en matière de protection, de participation et de renforcement des liens entre la communauté nationale et le pays d'origine.

Dès l'ouverture des travaux, Sifi Ghrieb a rappelé que « l'Algérie accorde une place particulière à sa communauté nationale à l'étranger, consacrée constitutionnellement par l'affirmation explicite du rôle de l'Etat dans la protection des citoyens à l'étranger et de leurs intérêts, la préservation de leur identité et de leur dignité, le renforcement de leurs liens avec la nation et la mobilisation de leur contribution au développement de leur pays d'origine ». Pour lui, cette orientation repose sur la conviction que la diaspora est « une partie intégrante et indissociable de la nation » et reflète l'importance que le Président Tebboune « place au cœur de ses priorités ».

Le Premier ministre a souligné que la tenue de cette conférence, plus de deux décennies après la première édition, répond à la nécessité d'« évaluer les réalisations accomplies » au bénéfice des Algériens établis à l'étranger. Il a également rappelé le « récent appel » du Chef de l'Etat en faveur de la régularisation des jeunes Algériens vivant dans des situations précaires ou irrégulières, y voyant « une

preuve supplémentaire de cette volonté constante de protéger les enfants de l'Algérie ».

Sifi Ghrieb a demandé aux responsables consulaires de « suivre attentivement » la mise en œuvre de cette décision, conformément à la priorité accordée par les autorités à la protection de tous les citoyens. Il a détaillé les objectifs assignés aux travaux : « le renforcement et la consolidation du principe de la protection des citoyens algériens à l'étranger, où qu'ils se trouvent et en toutes circonstances », la simplification continue des procédures administratives, l'accélération de la transformation numérique des services consulaires et la formulation de solutions adaptées aux besoins émergents de la communauté. L'obtention de « résultats concrets » sur ces axes est qualifiée de « nécessité urgente ». Le Premier ministre a par ailleurs insisté sur l'élargissement du rôle des centres consulaires, appelés à dépasser la seule fonction administrative. Face à « la montée de l'islamophobie, des discriminations raciales et des crises identitaires », il estime que la mission consulaire englobe désormais un accompagnement plus large, notamment dans les domaines éducatif, social et culturel. Il souligne également la contribution attendue de ces représentations au développement national : « la promotion du climat des affaires et de l'investissement en Algérie », le soutien à la présence des produits algériens à l'étranger, l'attention portée aux étudiants et la participation au rayonnement culturel.

Quelques jours avant l'ouverture de cette conférence, le Conseil de la nation avait déjà été mobilisé autour de la question de la diaspora dans le cadre de l'Université d'hiver organisée par le ministère des Affaires étrangères. Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, avait alors reçu une délégation de jeunes membres de la diaspora venus découvrir les institutions et les progrès réalisés en Algérie. Il avait réaffirmé « l'importance accordée par les pouvoirs publics au maintien des liens entre la communauté nationale à l'étranger et la mère patrie, et leur souci de les faire bénéficier des mêmes droits que l'ensemble des Algériens ». Il les avait invités à « placer la



patrie, sa dignité et sa prospérité au cœur de leurs préoccupations », rappelant que « le passé glorieux des aïeux doit constituer une référence et une source de fierté ».

Pour sa part, le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a affirmé que la conférence des chefs de postes consulaires aboutira à une vision globale, comprenant des axes principaux liés à la facilitation des procédures administratives, l'accélération de la mise en œuvre des ateliers de numérisation, ainsi qu'au soutien des rôles économiques et culturels assurés par les représentations consulaires, afin de répondre aux aspirations et besoins de la communauté nationale à l'étranger.

Chaïb a souligné que l'importance accordée par l'Etat à la diaspora trouve sa source dans l'attention particulière du président de la République visant à préserver « les droits complets et ambitieux » de ce composant essentiel de la nation, objet d'un engagement spécifique envers le peuple algérien. Il a rappelé que la conférence constitue « un espace d'interaction permanente avec les différentes préoccupations et besoins à caractère consulaire ».

La conférence s'ouvre en présence de 43 chefs de postes consulaires, comprenant des consuls généraux et consuls répartis à travers divers pays, ainsi que les chefs de services consulaires des représentations diplomatiques à l'étranger. Les quatre ateliers programmés permettront d'élaborer une vision globale et précise, fondée sur les réalisations déjà obtenues, avec un accent particulier sur la facilitation des procédures administratives et l'accélération de la mise en œuvre des ateliers de numérisation. ■

A noter que, auparavant, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, avait reçu son homologue portugais.

Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, les deux ministres ont tenu une rencontre en tête à tête, suivie de négociations élargies incluant les membres des délégations des deux pays.

Les discussions ont permis de « passer en revue les différents volets de la coopération entre l'Algérie et le Portugal dans le sillage de la célébration par les deux pays, l'année dernière, du 50e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques et du 20e anniversaire de la signature du Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération », précise le communiqué.

Les deux parties ont également abordé les moyens de renforcer les relations bilatérales dans leurs différents axes et dimensions, en prévision de la tenue de la 6e réunion de haut niveau algéro-portugaise.

D'autre part, la rencontre a été une occasion renouvelée pour échanger les vues et analyses sur les questions internationales et régionales d'intérêt commun,

notamment les derniers développements de la question palestinienne, la situation au Sahel et la question du Sahara occidental, ainsi que les perspectives du partenariat euro-méditerranéen, selon la même source.

Rédaction

## Editorial EXPRESS

### LE GESTE DE LA NATION

PAR MAHDI B.

La décision prise par le Conseil des ministres du 11 janvier dernier, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative à la régularisation des jeunes Algériens en situation irrégulière ou précaire à l'étranger est une avancée importante dans le traitement du dossier de l'immigration clandestine et le retour, dans des conditions dignes et humaines, des jeunes « harraga » dans leur pays. La patrie n'abandonnera jamais ses enfants. Cette maxim, le Président Tebboune en a fait une priorité pour redonner à ces jeunes un avenir et une autre chance dans la vie, au sein des leurs, dans leur pays. Hier mardi, c'est le Premier ministre Sifi Ghrieb qui a lancé officiellement cette opération de réhabilitation des jeunes Algériens résidant à l'étranger dans des conditions précaires et qui veulent retourner dans leur pays. Une conférence des consuls et chefs de postes consulaires a été tenue au ministère des Affaires étrangères pour clarifier les prochaines étapes administratives et consulaires dans le cadre de cette importante décision politique prise par le Président Tebboune. Il a ainsi décidé de la régularisation de la situation de ces jeunes Algériens, qui ont été induits en erreur, et « à des fins d'instrumentalisation contre leur pays », avait alors expliqué le communiqué du Conseil des ministres selon lequel « le président de la République a lancé un appel aux jeunes Algériens se trouvant à l'étranger en situation de précarité et irrégulière, ayant été délibérément induits en erreur par des individus qui se croyaient capables de nuire à la crédibilité de l'Etat en les instrumentalisant à l'étranger contre leur pays. » L'intention de l'Algérie dans ce dossier sensible de l'immigration clandestine, exploitée à l'envie par des milieux européens, français en particulier, revanchards, ennemis de l'Algérie, de ses enfants et de ses héros de la guerre de Libération, est de mettre fin, par des voies diplomatiques unanimement reconnues et adoptées partout dans le monde, au drame de ces jeunes : ni intégrés, ni reconnus, mais vivant dans la précarité et la menace des centres de transit où ils sont éligibles autant à des traitements inhumains, à la prison qu'à des opérations de rapatriement que le droit international et les organisations de défense des droits de l'homme réprouvent et condamnent. L'Algérie refuse le traitement de cette question dramatique de l'immigration clandestine sous le prisme débridé de la droite et de l'extrême droite en France, et, ce faisant, refuse de cautionner cette manière de penser et de traiter la question de l'immigration irrégulière sous le prisme dégradant des OQTF. Car elle a toujours préconisé l'application des mesures diplomatiques et consulaires de ce dossier de l'immigration clandestine. Hier mardi à Alger, devant les diplomates algériens, le Premier ministre tenu à rappeler que l'Algérie a ancré dans la Loi fondamentale la place particulière qu'elle accorde à sa communauté nationale à l'étranger, en affirmant expressément que l'Etat œuvre à la protection des droits et des intérêts des citoyens à l'étranger et veille à la sauvegarde de leur identité et de leur dignité et à la consolidation de leurs liens avec la Nation, tout en encourageant leur contribution au développement de leur pays d'origine. « Cette orientation, qui considère la communauté nationale à l'étranger comme partie intégrante de la Nation, témoigne de l'intérêt qu'accorde le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à notre communauté à l'étranger, qu'il place au cœur de ses préoccupations, ce qui nous amène à réaffirmer cette orientation et à ne ménager aucun effort pour concrétiser cette vision éclairée. » Car la question est, du point de vue de l'Algérie, politiquement et diplomatiquement sensible. Lors du Conseil des ministres du 11 janvier dernier, le Président Tebboune n'a-t-il pas mis le curseur sur ceux « qui voulaient utiliser les statistiques relatives à 'la hurga' pour ternir l'image de l'Algérie dans le but de semer le désarroi parmi les jeunes, afin qu'ils quittent illégalement l'Algérie ? ». Des paroles lucides du Chef de l'Etat qui a pris la décision, en accord total avec le Conseil des ministres et entre toutes les institutions de la République, de régulariser la situation de ces Algériennes et Algériens, à condition qu'ils s'engagent à ne pas récidiver. La main tendue du pays à ses enfants égarés ne sera cependant pas élargie à tous ceux qui ont porté atteinte, d'une manière ou d'une autre, à leur patrie, à leur pays, l'Algérie. Pour l'Etat algérien, cette opération de régularisation des nationaux en situation précaire ou irrégulière est une réponse politique et diplomatique à certaines demandes de pays tiers qui réclamaient leur retour dans leur pays d'origine. L'initiative des hautes autorités nationales leur évite également, dans quelque négociation que ce soit (politique, économique, de défense,...) d'être les otages de revendications ou de pressions insupportables et inacceptables sur le dossier de l'immigration clandestine. L'Algérie n'en a jamais fait un fonds de commerce, comme cela est le cas pour certains milieux réactionnaires en France.

## ALGÉRIE-PORTUGAL Le ministre des Affaires étrangères portugais reçu par le président de la République

**L**e président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères de la République portugaise, M. Paulo Rangel, et la délégation l'accompagnant.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, du conseiller auprès du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said, du conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba, et de l'ambassadeur d'Algérie auprès du Portugal, M. Said Moussi.

A noter que, auparavant, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, avait reçu son homologue portugais.

Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, les deux ministres ont tenu une rencontre en tête à tête, suivie de négociations élargies incluant les membres des délégations des deux pays.

Les discussions ont permis de « passer en revue les différents volets de la coopération entre l'Algérie et le Portugal dans le sillage de la célébration par les deux pays, l'année dernière, du 50e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques et du 20e anniversaire de la signature du Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération », précise le communiqué.

## Une nouvelle usine sidérurgique en projet à Bethioua (Oran) Une capacité de production de quatre millions de tonnes

La mise en exploitation réussie du gisement de Gara Djebilet, et l'inauguration de la voie ferroviaire Béchar-Tindouf s'accompagnent également d'un ambitieux projet industriel situé à Bethioua, dans la wilaya d'Oran, où une future usine de traitement et de valorisation du minerai de fer sera lancée cette année, dans le cadre d'un partenariat algéro-turc, scellé entre le groupe Tosyali, et la Société nationale de recherche et d'exploitation minière (Sonarem).

« La capacité de production annuelle de l'usine, dont la finalisation est prévue en décembre 2028, est estimée à 4 millions de tonnes. Le projet comprendra une unité d'enrichissement, une unité de chaux et une troisième unité dédiée à la production d'acide sulfurique », indique un communiqué diffusé par le complexe sidérurgique Tosyali, en marge de la cérémonie de réception des premières cargaisons de minerai de fer, extraits de la mine de Gara Djebilet, supervisée par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

« Le complexe sidérurgique Tosyali, situé à Bethioua (Oran), entamera, au cours de l'année en cours, la réalisation d'une usine de traitement primaire du minerai de fer extrait de la mine de Gara Djebilet (wilaya de Tindouf) », annonce le groupe turc, qui précise qu'une société à responsabilité limitée a été créée au début de l'année en cours, en partenariat avec le groupe Sonarem, en vue de la réalisation du projet.

La nouvelle unité industrielle, intégrée au complexe sidérurgique existant, aura ainsi pour mission d'assurer la transformation primaire du minerai extrait de Gara Djebilet, ce qui permettra de fournir une matière première adaptée aux besoins de la sidérurgie nationale, renforçant ainsi l'intégration industrielle du secteur. Bethioua, via ses installations portuaires, est en outre appelée à devenir un pôle stratégique de la nouvelle carte industrielle nationale, grâce à la transformation du minerai de fer, et les perspectives à l'export escomptées sur les marchés régionaux.

À terme, le nouveau projet adossé au complexe existant contribuera à réduire la facture des importations, à soutenir les industries mécaniques et métallurgiques et à positionner notre pays en tant qu'acteur régional majeur dans le domaine de la sidérurgie. Le projet, qui sera un maillon essentiel de la chaîne de valeur grâce à la transformation locale de la ressource minière, favorisera, en outre, la formation des compétences locales, la création d'emplois durables et le transfert de technologie.

Le partenariat avec le groupe turc Tosyali s'inscrit, par ailleurs, en droite ligne des objectifs économiques ambitieux des pouvoirs publics, et de leur volonté affichée en faveur du renforcement de la compétitivité du secteur sidérurgique, à travers un partenariat basé sur une complémentarité entre les compétences nationales, le potentiel minier exceptionnel du pays, et l'expertise industrielle étrangère.. M. Z.

# EXPLOITATION DE GARA DJEBILET ET LIGNE FERROVIAIRE DE 1 000 KM La presse internationale met en lumière «un projet pharaonique»

*L'inauguration dimanche dernier de la ligne ferroviaire de près de 1 000 km traversant le désert pour acheminer du minerai de fer du sud vers le nord du pays a été largement traitée par la presse internationale. De Paris à Doha, en passant par des journaux africains, de nombreux médias du monde ont salué cet événement majeur pour l'Algérie.*

PAR BOUALEM B.

Le Figaro, Euronews, TV Al Arabi ou encore RFI ont tous mis en lumière ce « projet pharaonique », selon les mots de RFI, qualifié par le Président Abdelmadjid Tebboune lui-même d'« un des plus grands projets stratégiques de l'histoire de l'Algérie indépendante ». Devant le corps diplomatique et des ministres, le Chef de l'Etat a accueilli le premier train de voyageurs en provenance de Tindouf, puis donné le signal du départ à un convoi minier chargé de minerai extrait de Gara Djebilet. Ces images, diffusées en direct par la télévision nationale, ont fait le tour du monde. Le Figaro détaille le parcours : 950 km de Tindouf, extrême sud-ouest près de la frontière marocaine, jusqu'à Béchar, d'où le minerai filera vers Oran et son usine d'acier. Financé par l'Etat et bâti en 20 mois - un record - par le chinois CRCC et des firmes nationales, ce « géant ferroviaire » comptera 24 trains

minéraliers par jour dans chaque sens, plus deux trains de fret et deux de voyageurs filant à 160 km/h. L'objectif est évidemment d'exploiter les 3,5 milliards de tonnes de réserves de Gara Djebilet, longtemps laissées en jachère faute d'accès, pour booster l'extraction de fer et créer des emplois et assurer le développement dans cette région désertique isolée. Euronews, pour sa part, remonte aux origines. Découvert en 1952, le gisement, l'un des plus gros au monde, est resté inactif à cause de son enclavement et du coût de traitement de son minerai, explique la chaîne. Avec 1,7 milliard de tonnes exploitabless aujourd'hui, Feraal prévoit 4 millions de tonnes annuelles au démarrage, 12 millions d'ici 2030, et 50 millions à terme. Depuis 2022, des essais ont produit plus de 250 000 tonnes, surtout pour tests et stockage local. La ligne pleine capacité pourrait porter la production à 30-40 millions de tonnes, générant des milliards en exportations vers l'Europe, l'Asie et le



Moyen-Orient, tout en économisant 1,2 milliard de dollars d'importations par an. TV Al Arabi, chaîne qatarie, souligne quant à elle que l'Algérie s'impose désormais comme « acteur mondial émergent » du fer et de l'acier. Le Président Tebboune parle d'un « vieux rêve » qui se réalise enfin. Selon cette chaîne, le projet aspire à faire de l'Algérie un leader africain de la sidérurgie, diversifiant l'économie et dynamisant Tindouf. RFI insiste sur l'aspect « pharaonique » du projet. 1 000 km, 45 points, tout cela en 20 mois, pour vaincre l'enclavement désertique. Exploité par la Société nationale du fer et de l'acier avec des Chinois, la

## RÉCEPTION DES PREMIÈRES CARGAISONS DE MINERAIS DE FER Une nouvelle ère industrielle commence

PAR MAHREZ Z

À vec la mise en exploitation progressive de Gara Djebilet et le déploiement des infrastructures ferroviaires associées, notre pays pose les bases d'une industrie lourde intégrée, appelée à jouer un rôle moteur dans le développement économique, dans le sillage d'une démarche volontaire vers l'amorce d'une nouvelle ère industrielle.

De nombreuses réactions émanant de la classe politique, opérateurs économiques et personnalités nationales saluent l'exploit réalisé à Tindouf, et les perspectives prometteuses qu'il laisse entrevoir. Dans ce cadre, l'ancien président de la République, le moudjahid Liamine Zeroual, a tenu à féliciter le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour ce qu'il a nommé «une autre victoire de l'Algérie, à travers la mise en service de la mine et de la ligne ferroviaire minière et de transport de voyageurs.»

L'acheminement des premières cargaisons de minerai de fer issues du gisement de Gara Djebilet vers le complexe sidérurgique de Bethioua (Oran) marque un tournant décisif dans la stratégie économique nationale, comme le souligne le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, qui a notamment qualifié l'événement de « moment historique » et mis en valeur «la qualité du minerai de fer» extraite et les excellents résultats qui seront obtenus, au fur et à mesure des opérations d'extraction. Le Premier ministre a en outre adressé, à cette occasion, ses félicitations au peuple algérien ainsi qu'à l'ensemble des acteurs ayant contribué à la réalisation de ce projet, soulignant que l'Algérie est «une terre d'exploits».

Chargé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, du suivi de l'arrivée et du déchargement des premières cargaisons, M. Sifi Ghrieb a également souligné, lundi à Oran, que l'arrivée des premières cargaisons de minerai de fer extraites de la mine de

recteur général de la Société nationale de recherche et d'exploitation minière (Sonarem), M. Reda Belhadj.

De son côté, le vice président-directeur général du complexe Tosyali, M. Alp Tobioglu, a présenté un exposé sur le processus de transformation du minerai de fer extrait de la mine de Gara Djebilet au sein du complexe, saluant les efforts de l'Etat dans la réalisation de la ligne ferroviaire minière qu'il a qualifiée d'«historique».

Il a également souligné que l'Algérie est devenue, grâce aux efforts de l'Etat et à la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, «un pays exportateur de produits sidérurgiques.»

La dimension stratégique du projet, qui s'inscrit dans une vision globale visant notamment à réduire la dépendance aux hydrocarbures, à créer de la valeur ajoutée locale et à réduire significativement les importations, a été saluée par le Conseil de la Nation, qui a mis en exergue l'inauguration par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, du projet de la ligne ferroviaire minière Gara Djebilet-Tindouf-Béchar, qualifiant l'événement d'«exploit historique» et d'«étape charnière dans le parcours de l'Algérie victorieuse».

«Le Bureau du Conseil de la nation sait cet exploit historique concomitant à l'extraction de la première cargaison de minerai de fer du gisement de Gara Djebilet et au lancement de la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf et le considère,

à juste titre, comme une étape charnière dans le parcours de l'Algérie victorieuse et une concrétisation effective de l'option de la souveraineté économique adoptée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en vue de l'édition d'une économie nationale ascendante, fondée sur la valorisation des richesses nationales, l'investissement dans la profondeur géographique et l'exploitation intelligente des ressources stratégiques du pays», indique un communiqué du Conseil. Le

Sénat a également exprimé sa « profonde satisfaction quant à la promotion d'une gouvernance vertueuse aux plans politique et économique, à la valorisation du capital humain algérien et à l'orientation judicieuse des ressources financières vers des projets structurants et durables, dont les bénéfices s'étendent aux générations futures », précise la même source.

Dans ce sillage, le Bureau du Conseil de la nation a adressé au président de la République ses « plus hautes expressions de considération, à la hauteur de ce grand projet stratégique et souverain, qu'il a tenu, depuis son accession à la magistrature suprême, à concréteriser grâce à des compétences, du savoir-faire et des ressources exclusivement algériens, relevant ainsi un nouveau défi historique avec un esprit novembriste altier, que ni les épreuves n'ébranlent, ni les grandes ambitions n'épuisent».

Le Bureau du Conseil de la nation s'est dit «convaincu» que le projet de Gara Djebilet «transformera le visage de la région et réorganisera son parcours de développement selon des perspectives de bien-être, de stabilité et de prospérité. Une partie de cette réalité a été relevée lors des festivités qui ont animé les rues de la ville de Béchar, où les citoyens ont exprimé leur fierté face à cet acquis souverain tant attendu».

Le bureau du Sénat a en outre affirmé que «l'Algérie d'aujourd'hui, de l'aveu de tous, enregistre une accumulation d'acquis et de réalisations conduites par une volonté politique avisée et des choix souverains non négociables et insoumis à toute injonction. Ces choix confirment que les modes de gouvernance politique et économique adoptés par le président de la République depuis 2019 jusqu'à ce jour ont défini avec une grande précision les contours de la phase actuelle, anticipé l'horizon en fixant les priorités nationales avec un sens élevé de la responsabilité et de l'engagement envers le peuple algérien fier». ■

## EMBALLAGE ET CONDITIONNEMENT

# Les exposants plaident pour la localisation de la matière première

Certes, le secteur de l'emballage et du conditionnement a réalisé un saut qualitatif, mais il reste devant maints défis à relever, dont essentiellement la localisation de la matière première, en grande partie importée. De l'avis des exposants, la production de la matière première a un impact direct sur la compétitivité, les coûts logistiques et la sécurité d'approvisionnement des industries.

PAR MERIEM KACI

Dans le secteur de l'emballage, les importateurs de matières premières devraient s'orienter vers l'investissement productif afin de satisfaire les besoins du marché national et de consolider l'autonomie du pays en matière d'intrants.

Plusieurs participants à la cinquième édition du Salon international de l'emballage et du conditionnement « Agro Pack », qui prendra fin demain, ont soulevé la problématique de « l'instabilité des prix » des matières premières, se répercutant ainsi sur l'activité des producteurs nationaux.

Pour Messaoud Chebab, délégué commercial TNTEX une entreprise spécialisée dans la fabrication du non-tissé, « la localisation de la matière première est importante pour la production des emballages sous toutes leurs formes ». TNTEX, qui couvre, selon ce responsable, 80 % du secteur agricole, importe le polypropylène de l'Arabie saoudite et de la Chine. Notre interlocuteur estime qu'il est crucial de passer à l'investissement au niveau national pour approvisionner le marché domestique en intrants. Ce que fait actuellement Sonatrach en partenariat avec le groupe français Total Énergies pour la production de plastique (polypropylène) à Oran.

« Les prix de la matière première augmentent souvent. Ils ne sont jamais stables. Ce qui nous fait perdre



des clients », regrette le P-DG d'El Baraka Emballage, Samir Bouaroura. Dans ces conditions, ajoute M. Bouaroura, il est difficile de « pérenniser ses activités ». Selon lui, ses fournisseurs sont des opérateurs nationaux dont l'approvisionnement en bobines de papier dépend de l'importation, notamment en provenance du marché européen. Certains acteurs, poursuit M. Bouaroura, exportent leurs déchets de papier pour les réimporter ensuite sous forme de

matière première. A ses yeux, « il est nécessaire de réaliser cette transformation en Algérie afin de réduire les coûts de production ».

Un travail dans lequel s'est lancé General Emballage, leader de l'industrie du carton ondulé en Algérie. Cette entreprise a posé en avril dernier la première pierre pour la réalisation d'une papetterie à Naâma pour un délai de réalisation de trois ans. « Bien que l'Algérie soit autosuffisante en matière de carton ondulé, la

production excédentaire dépasse même la demande nationale », affirme Mohamed Bessa, directeur de la communication chez General Emballage. Selon lui, le défi réside dans l'intégration en amont, car le pays importe encore l'essentiel du papier nécessaire à cette industrie. Pour y remédier, Général Emballage a lancé un projet de papeterie destiné à transformer la matière première localement, dont la mise en production est prévue pour 2028. » En attendant, l'entreprise est en train de construire une filiale de récupération de déchets de carton. Ces déchets constituent la matière première de cette papetterie. Nous avons déployé quatre sites - Alger, Oran Sétil et Akbou -, et allons avant 2028 ouvrir au minimum une dizaine de sites sur le territoire national pour faire face aux besoins de cette papetterie qui sont de l'ordre de 400 000 tonnes par an.

Pour rappel, la cinquième édition du Salon international de l'emballage et du conditionnement « Agropack » a réuni, selon les organisateurs, plus de 200 exposants venant principalement de six (6) pays, en l'occurrence l'Algérie, la Tunisie, l'Italie, la Turquie, l'Egypte et la France, a indiqué un communiqué de presse. Pas moins de 20 000 visiteurs professionnels sont attendus à cette édition constituant une « opportunité unique » pour les professionnels, investisseurs, industriels et porteurs de projets de découvrir les nouvelles tendances et innovations. ■

**Saisie de plus de 3,4 millions de comprimés psychotropes**  
**Onze individus placés en détention provisoire**



Le juge d'instruction près le Pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée a ordonné le placement en détention provisoire de onze individus impliqués dans l'affaire de saisie de plus de 3,4 millions de comprimés psychotropes, a indiqué lundi un communiqué du parquet de la République près le tribunal de Sidi M'hamed.

«Conformément aux dispositions de l'article 19 du Code de procédure pénale, le parquet de la République près le Pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée du tribunal de Sidi M'hamed porte à la connaissance de l'opinion publique que, dans le cadre de la lutte contre les crimes liés aux stupéfiants, aux comprimés psychotropes et au crime organisé transnational, la juridiction a traité une affaire liée au crime organisé transnational impliquant un groupe composé de 22 individus », précise-t-on de même source.

Suite à « l'enquête préliminaire menée par le service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Chéraga, 11 individus ont été arrêtés et appréhendés en flagrant délit. Il s'agit de : Boussoualim Abdallah (45 ans), Bougrine Abdelhak, dit Oussama (39 ans), Farhati Lyes (29 ans), Azizi Sadek (39 ans), Madi Djamilia (31 ans), Sehl Kamel (56 ans), Benmekhlouf Ayoub (22 ans), Limani Zoubir (37 ans), Dellouli Mustapha (34 ans), Lekhal Adel dit El-Hami (41 ans) et Zerarda Djallal dit El-Ouechi (31 ans), avec en leur possession une quantité importante de comprimés psychotropes ».

Un total de 3 441 000 comprimés « de type prégabaline 300 mg ont été saisis », indique le communiqué, précisant que « 11 autres individus, tous identifiés, sont toujours en état de fuite ».

En date du 2 février 2026, les suspects ont été présentés devant le parquet de la République. Les mis en cause sont poursuivis, par voie d'instruction judiciaire, pour « importation, transport, acheminement, stockage et détention, à des fins de vente, de substances psychotropes, de manière illicite, dans le cadre d'un groupe criminel organisé transnational, et pour contrebande dangereuse portant atteinte à la sécurité et à la santé publiques, blanchiment d'argent dans le cadre d'un groupe criminel, faux et usage de faux dans des écrits administratifs, transactions en monnaies virtuelles et création et exploitation de plateformes pour leur mise en circulation ».

Après audition des accusés arrêtés par le juge d'instruction, ce dernier « a ordonné leur placement en détention provisoire, tandis que l'enquête se poursuit pour arrêter les accusés en fuite et tout autre suspect », conclut le communiqué.

## Education

### Report, à fin mars, du concours sur titre pour le recrutement d'enseignants



Le ministère de l'Education nationale a annoncé, lundi, dans un communiqué, le report de la date de l'entretien oral du concours sur titre pour le recrutement d'enseignants au titre de l'année 2025, aux 24, 25 et 26 mars.

«Compte tenu du nombre important de candidats inscrits au concours sur titre pour le recrutement d'enseignants au titre de l'année 2025, recensés par le ministère de l'Education nationale, et afin de réunir les conditions nécessaires au bon déroulement de l'opération et d'en assurer la transparence et la crédibilité, il a été décidé de reporter la date de l'entretien oral aux 24, 25 et 26 mars 2026, au lieu de la date précédemment fixée au 21 février 2026 », précise le communiqué.

R. N.

## LUTTE CONTRE LE CANCER

### Plus de 55 000 cas recensés par an en Algérie

L'Algérie a adopté une stratégie nationale globale de prévention et de lutte contre le cancer, qui lui a permis de réaliser des acquis importants, et ce, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, conformément à son engagement d'assurer des soins de qualité au citoyen. Dans le cadre de cette démarche, la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, installée par le président de la République le 4 février 2024 (Journée mondiale contre le cancer), veille à appliquer cette stratégie, basée sur la prévention, le dépistage et le diagnostic précoces pour améliorer le parcours du patient, la formation et la recherche, l'objectif étant de réduire les taux d'atteinte et d'augmenter les chances de survie.

Dans ce cadre, le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, Pr Adda Bounedjar, a indiqué à l'APS que l'Algérie recense plus de 55 000 cas de cancer par an, ce qui l'a amenée à renforcer ses efforts pour faire face à cette maladie.

Soulignant l'importance du diagnostic précoce pour préserver la vie du malade, le Pr Bounedjar a souligné que grâce aux efforts considérables déployés, l'Algérie a réussi à atteindre un taux de 50% de dépistage au premier stade de la maladie et ambitionne d'atteindre 60% en 2030, conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui considère que l'efficacité de tout programme dépend du diagnostic précoce, des délais de prise en charge et de l'examen du cas par au moins trois médecins spécialistes.

Le Pr Bounedjar a fait observer également que le taux de diagnostic du cancer du sein à un stade avancé était estimé à 40 % en 2000, contre 18 % actuellement, ce qui constitue un indicateur positif à l'actif de l'Algérie, qui œuvre à réduire ce taux à moins de 10 %, précisant que l'âge moyen d'atteinte est passé de 47 à 52 ans.

Parallèlement, la stratégie nationale de prévention et de lutte contre le cancer repose sur la prévention en tant que pilier fondamental pour

éviter la maladie. Celle-ci englobe la réduction de l'obésité, la lutte contre le tabagisme, l'amélioration de l'activité physique, une alimentation saine, en sus de la vaccination contre les cancers induits par le papillomavirus humain, à l'instar du cancer du col de l'utérus.

Dans ce cadre, le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer a révélé que l'Algérie s'emploie à lancer prochainement une campagne de vaccination contre certains types de cancers, cette mesure ayant démontré son efficacité dans de nombreux pays.

Pour ce qui est de l'amélioration du parcours du patient, l'Algérie veille à sensibiliser à l'importance du dépistage et du diagnostic précoce et à assurer un protocole thérapeutique clair pour les patients, en veillant à garantir la disponibilité des médicaments, de la chirurgie et de la radiothérapie, jusqu'aux soins palliatifs. Elle s'emploie également à renforcer la formation dans plusieurs spécialités connexes et à développer la recherche scientifique dans le domaine de la lutte anti-cancer. ■

## Ramadan

# Adhésion des opérateurs économiques aux initiatives pour la baisse des prix

*La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a présidé, à Alger, une réunion de coordination avec les représentants de plusieurs organisations, organismes et entreprises économiques, consacrée aux derniers préparatifs en prévision du mois sacré de Ramadhan, indique un communiqué du ministère.*

**La** réunion a vu la participation des présidents et des représentants du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), de l'Association des producteurs algériens de boissons, de la Confédération nationale du patronat algérien (CNPA), du Club des entrepreneurs et industriels (CEI), de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC),

outre les présidents et les directeurs des groupes économiques publics, en présence des cadres du ministère et des responsables des instances sous tutelle, précise la même source. Au cours de la réunion, il a été convenu d'une participation active des opérateurs économiques et des groupes publics aux marchés de proximité, dont le lancement est prévu dans les 69 wilayas à partir de la semaine prochaine, dans le but de rapprocher les produits des citoyens et de renforcer leur

abondance, garantissant ainsi la stabilité du marché durant cette période. Dans ce sillage, la ministre a salué l'adhésion des opérateurs économiques aux initiatives pour la baisse des prix à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, estimant que ces démarches témoignent d'une responsabilité sociale et contribuent au soutien de la stabilité du marché et au renforcement du pouvoir d'achat du citoyen, conclut le communiqué.

R.E.

## ENERGIE ET HYDROCARBURES

Evaluation de l'avancement de plusieurs projets stratégiques

FATIHA A.

Le Ministère des Hydrocarbures et des Mines et le Ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables unissent leurs efforts pour faire avancer plusieurs projets stratégiques liés aux raccordements aux réseaux d'électricité et de gaz. «Conformément aux directives du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à accélérer la réalisation de plusieurs grands projets d'infrastructure, le Ministre d'État chargé des Hydrocarbures et des Mines, M. Mohamed Arkab, et le Ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, M. Mourad Adjali, ont présidé une réunion de coordination conjointe le mardi 3 janvier 2026», a indiqué hier le ministère des hydrocarbures sur sa page officielle facebook. Cette réunion, qui s'est tenue au Ministère des Hydrocarbures et des Mines et à laquelle ont participé la Secrétaire d'État auprès du Ministre des Hydrocarbures et des Mines chargée des Mines, Mme Karima Bekir Tafer, ainsi que plusieurs hauts fonctionnaires des deux ministères et de leurs institutions affiliées, était consacrée au suivi et à l'évaluation de l'avancement de plusieurs projets stratégiques liés aux raccordements aux réseaux d'électricité et de gaz. Ces projets comprennent le projet de mine de zinc de Tala-Hamza, le projet intégré de traitement du phosphate dans la wilaya de Tébessa et le projet de mine de fer de Gara Djebilet (Tindouf-Béchar) ainsi que les projets d'usines de dessalement d'eau de mer. Concernant ces derniers, c'est à dire les projets de dessalement d'eau de mer, l'Algérie déploie un programme d'envergure pour renforcer sa sécurité hydrique, visant une production de 5,6 millions de  $(m^3)$ /jour d'ici 2030, principalement via l'osmose inverse et l'énergie solaire. Après la mise en service de 5 grandes stations (1,5 million  $(m^3)$ /j) fin 2024/début 2025, le nouveau programme 2025-2030 prévoit 3 nouvelles usines dans l'Ouest (Chlef, Mostaganem, Tlemcen), suivies de 5 à 6 autres projets annoncés pour 2026 afin de couvrir 62% des besoins hors nappes. Trois nouvelles stations sont en cours de lancement dans la région ouest (Chlef, Mostaganem, Tlemcen), visant à pallier la sécheresse dans cette zone. Le président de la République a annoncé le lancement de 5 ou 6 nouvelles stations supplémentaires en 2026 pour augmenter le taux de couverture. Notre pays comptera 19 stations opérationnelles, un nombre appelé à augmenter avec le 2e programme. Les projets intègrent de plus en plus l'énergie solaire (30-35%) pour alimenter les stations. Par ailleurs et lors de la réunion, qui comprenait plusieurs présentations techniques illustrant l'avancement des projets susmentionnés, les ministres ont souligné l'importance d'accélérer et de réduire les délais de mise en œuvre et de renforcer la coordination, notamment entre les deux ministères, afin de contribuer à leur réalisation dans les délais impartis.

## Fabrication de composants automobiles

# 117 entreprises italiennes spécialisées veulent investir en Algérie

L'Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI) a participé à la rencontre « Stellantis-Algérie » avec les fabricants et équipementiers automobiles à Turin en Italie.

« L'Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI), représentée par Mme Iman Toumi, a participé lundi 2 février 2026 à la rencontre organisée à Turin, en Italie, entre la société « Stellantis-Algérie » et plusieurs fabricants et équipementiers italiens de pièces et composants automobiles », indique l'agence dans sa page officielle facebook.

Cette rencontre, intitulée « Stellantis Algérie rencontre les entreprises turinoises », a réuni 117 entreprises italiennes spécialisées dans la fabrication de composants automobiles, qui ont manifesté leur intérêt pour investir en Algérie.

Cet événement a été organisé à l'initiative de l'Ambassade d'Algérie à Rome, en coordi-

nation avec l'Union des industriels de Turin (Unione Industriale di Torino), dans le but de présenter les opportunités d'investissement dans le domaine de la sous-traitance industrielle et de la fabrication de composants automobiles.

Lors de la réunion, les représentants de Stellantis-Algérie ont présenté leurs besoins et leurs projets d'avenir, soulignant l'importance de localiser la production de composants automobiles en Algérie, compte tenu de son impact direct sur l'accélération de l'intégration locale et le renforcement de la sous-traitance dans le secteur automobile. De son côté, l'Agence algérienne de promotion des investissements a mis en avant le climat d'investissement favorable en Algérie, les opportunités disponibles et les dispositifs de soutien et d'incitation proposés aux investisseurs souhaitant planter des unités de production locales.

Selon l'Agence italienne Nova Stellantis a

déclaré aux présents : « Nous développons l'écosystème industriel en Algérie et souhaitons offrir aux entreprises italiennes de nouvelles opportunités commerciales sur le marché algérien », précisant que « la réunion d'aujourd'hui n'a rien à voir avec la délocalisation ou la production réalisée en Algérie pour l'exportation vers l'Europe, mais bien avec un modèle de production sur le marché algérien pour le marché algérien ». Il a même été précisé que l'objectif est d'atteindre 90.000 unités cette année (2026). En 2026, Stellantis consolide sa position d'acteur majeur de l'industrie automobile en Algérie, visant une production de 90 000 unités par an à l'usine de Tafraoui (Oran). La marque Fiat étend sa gamme (incluant la Fiat Grande Panda prévue pour février 2026) et le groupe implanté une nouvelle usine pour la marque allemande Opel, atteignant un taux d'intégration de 30%. Opel devient la deuxième marque du groupe

à produire en Algérie, confirmant le rôle clé du pays dans la stratégie Afrique-Moyen-Orient. La Fiat Grande Panda est attendue en février 2026, s'adaptant au pouvoir d'achat local. Des versions GPL, comme sur le Doblo, sont aussi promues. Stellantis vise un taux d'intégration locale de 30% d'ici fin 2026 et renforce son écosystème avec de nombreux sous-traitants.

La présence de Stellantis en Algérie se caractérise par une accélération de la production locale et une diversification de son portefeuille de marques, avec un fort accent sur l'intégration industrielle.

Pour rappel, et afin de donner suite aux conclusions de cette réunion, le salon Mechanica Algeria se tiendra du 10 au 12 février 2026 à Oran. Il constituera une plate-forme concrète pour promouvoir les partenariats industriels et mettre en relation les acteurs économiques du secteur.

F.A.

**IANOR:**

# Mise à jour du catalogue des Normes Algériennes

FATIHA AMALOU.

**S**elon l'IANOR, ce catalogue comporte 11874 normes algériennes élaborées par les 73 comités techniques nationaux répartis sur les sept (07) départements de normalisation dans plusieurs domaines. Il s'agit des domaines des services et normes fondamentales, agro-alimentaire et textile, électrotechnique, chimie et pétrochimie, matériaux de construction, santé, sécurité et environnement et mines, métallurgie et mécanique. «Toutes les normes figurant dans le catalogue sont disponibles pour acquisition. Le prix des normes varie selon le nombre de pages (Voir le Catalogue)», précise l'IANOR dans sa page officielle facebook. Le catalogue des normes algériennes (NA), géré par l'IANOR, garantit la qualité, la sécurité des produits, et la conformité aux réglementations, tout en facilitant l'accès aux marchés internationaux et en réduisant les coûts de production grâce à une meilleure organisation. Les avantages Commerciaux et Compétitivité concernent la conformité aux normes NA qui améliore la qualité des produits, augmentant leur acceptation sur le marché national et international. Elles réduisent les risques juridiques pour les entreprises et assurent la sécurité des travailleurs et des consommateurs. L'utilisation de normes (notamment via des compendiums thématiques comme

*L'Institut Algérien de Normalisation (IANOR) met à la disposition des opérateurs économiques la dernière mise à jour du catalogue des normes algériennes arrêté au 31 Décembre 2025, pour téléchargement.*



ISO 9001, 14001) permet d'optimiser les processus de gestion et de production. Le catalogue constitue une référence com-

plète, accessible via l'IANOR, regroupant les normes nationales ainsi que l'accès aux normes internationales. L'IANOR offre des

compendiums à prix compétitifs (réduction de 50% sur certains lots) permettant aux PME de se mettre aux normes à moindre coût. Le catalogue des normes algériennes est un outil stratégique pour la modernisation de l'économie algérienne et la mise à niveau des entreprises. L'IANOR est l'organisme national chargé d'élaborer, de publier et de diffuser les normes algériennes (NA) pour structurer l'activité économique et assurer la qualité. Il veille à la conformité des produits, gère le point d'information OMC sur les obstacles techniques au commerce, et propose des services de formation et d'audit. L'IANOR affiche un bilan dynamique fin 2025 avec plus de 11 874 normes algériennes (NA) enregistrées via 73 comités techniques. L'institut intensifie la labellisation qualité (ex: FI KHIDMATIKOUM pour Algérie Télécom) et promeut la RSO (ISO 26000) et le bilan carbone, consolidant la culture de la qualité. L'institut a réussi le renforcement du label «FI KHIDMATIKOUM» (qualité d'accueil), notamment pour Algérie Télécom et la promotion des normes ISO 14064 pour le bilan carbone et ISO 26000 pour la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO). Concernant la coopération Internationale, l'IANOR marque sa participation active à 72 comités techniques de l'ISO. L'institut se positionne comme le pivot de la mise à niveau des entreprises algériennes vers l'excellence, en alignant les normes nationales sur les standards internationaux.

## Dessalement de l'eau de mer

### L'ADC accélère le virage de l'efficacité énergétique

**F**ace aux défis énergétiques posés par le dessalement de l'eau de mer, l'Algerian Desalination Company (ADC) accélère sa transition vers des solutions plus efficaces et durables. Consciente du caractère fortement énergivore de cette activité, l'entreprise a engagé une modernisation progressive de ses installations à travers l'adoption de technologies de pointe. Au cœur de cette stratégie figure la technologie PX, ou échangeur de pression, qui permet de récupérer l'énergie générée durant le processus de dessalement afin de la réinjecter dans le système. Selon Mouloud Hachefaf, assistant du PDG de l'ADC chargé de la communication, cette innovation permet de réduire la consommation électrique de 40 à 50 %. Déjà déployée dans cinq stations à Oran, Tipaza, Boumerdès, El Tarf et Béjaïa, cette technologie deviendra un standard pour tous les futurs projets de l'entreprise. Parallèlement, l'ADC, filiale du groupe Sonatrach, a fait le choix stratégique de l'osmose inverse, une méthode nettement moins énergivore que les

procédés thermiques traditionnels comme la distillation multi-étagede. Cette orientation contribue à une meilleure maîtrise des coûts énergétiques tout en améliorant la performance globale des stations de dessalement. À plus long terme, l'entreprise projette d'intégrer davantage les énergies renouvelables dans son modèle de production. À l'horizon 2030, l'ADC ambitionne de couvrir jusqu'à 30 % des besoins énergétiques de ses stations grâce au solaire photovoltaïque. Bien que ce virage nécessite des superficies importantes, estimées à près de 30 hectares par station, des projets pilotes ont déjà vu le jour, notamment à la station de Chatt El Hilal, dans la wilaya d'Aïn Temouchent. Forte de ces premières expériences, l'ADC prévoit désormais un déploiement progressif à grande échelle, inscrivant ainsi le dessalement de l'eau de mer dans une dynamique plus sobre en énergie et résolument tournée vers le développement durable. .R.E.

## Sonatrach et Aramco augmentent les prix du GPL.

**S**audi Aramco et Sonatrach ont relevé leurs prix de vente officiels (PVO) du gaz de pétrole liquéfié (GPL) pour février, de 1 % à 5,3 %, en raison d'une offre mondiale tendue. Selon des opérateurs cités par Reuters, Aramco a augmenté son PVO de 20 dollars la tonne pour le propane, le portant à 545 dollars, et de 20 dollars la tonne pour le butane, le fixant à 540 dollars la tonne. Le propane et le butane sont principalement utilisés comme carburants pour les véhicules et le chauffage, ainsi que comme matières premières pour la production pétrochimique.

De son côté, Sonatrach a relevé son PVO de 25 dollars la tonne pour le propane, le fixant à 500 dollars, et de 5 dollars la tonne pour le butane,

### le fixant à 490 dollars la tonne.

Les PVO d'Aramco servent de référence pour les contrats d'approvisionnement en GPL du Moyen-Orient à la région Asie-Pacifique, tandis que ceux de Sonatrach font office de référence pour les régions méditerranéenne, de la mer Noire et turque.

F.A.

## Agriculture

### Des mesures seront prises pour renforcer la protection sanitaire du bétail

**L**e ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a supervisé, lundi à Sétif, l'ouverture du 3e Salon international de l'aviculture, aliments de bétail et vétérinaires (AgroSétif). Le ministre a indiqué, à l'issue d'une visite des différents pavillons de ce salon organisé sous un chapiteau géant près de l'université Sétif 2 et qui réunit 72 exposants, que sa présence vise à «accompagner les investissements, les efforts déployés et les évolutions de la filière avicole, très importante pour la sécurité alimentaire nationale», rapporte l'APS.

M. Oualid, qui s'est enquis, à cette occasion, des préoccupations des exposants, a évoqué les mesures prises sous l'égide de son département, telles que la fourniture urgente, fin 2025, de maïs en grain, et les

dispositions arrêtées pour éviter toute perturbation dans l'approvisionnement de cette matière. Il a souligné, à ce propos, que des efforts étaient en cours pour établir une réserve stratégique afin d'éviter toute perturbation à l'avenir, d'autant, a-t-il dit, que l'aviculture contribue de manière significative à la sécurité alimentaire du pays, emploie de nombreux jeunes et fournit de la viande blanche à des prix très abordables pour le consommateur algérien. Il a ajouté que ses services s'emploient continuellement à maintenir des équilibres pour que le produit soit vendu à des prix qui satisfassent le consommateur algérien, tout en visant la durabilité de cette activité et en évitant que les investisseurs dans ce domaine subissent des pertes. Pour M. Oualid, cet équilibre «est fortement lié à la

fourniture des intrants (en particulier le maïs en grain)». M. Oualid a ajouté, dans le même contexte, que le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche s'emploie à impliquer les acteurs de la filière avicole dans la prise de décisions ainsi que dans les différentes commissions concernées. Il a également fait part de la prise d'une série de mesures visant à renforcer la protection sanitaire du bétail, comme la mise en place d'un cadre réglementaire permettant l'ouverture de laboratoires d'analyse spécialisés dans la santé animale et végétale, ce qui ouvre des perspectives prometteuses dans le domaine de l'emploi des ingénieurs et des diplômés des facultés de biologie et autres. En ce qui concerne les vétérinaires, le ministre a révélé que des travaux étaient en cours pour renforcer

leur rôle par la création d'un ordre des vétérinaires, ce qui résoudra de nombreux problèmes et fera de cette catégorie professionnelle une force de proposition. Le président de la Chambre nationale de l'agriculture, Mohamed Yazid Hamli, a salué, de son côté, l'importance accordée par l'Etat aux filières agricoles, en particulier l'aviculture et l'élevage de bétail qui constituent, selon lui, un moteur essentiel du développement économique et social, car leur stabilité signifie la stabilité du marché, la garantie de l'approvisionnement alimentaire et la protection du pouvoir d'achat des citoyens. Il convient de noter que ce salon international, organisé jusqu'à demain jeudi par une entreprise privée en coordination avec la Chambre de l'agriculture de Sétif, réunit 72 exposants, dont 4 étrangers.

R.E.

**BLIDA**

Des équipements modernes pour la polyclinique de Bougara

**L**a polyclinique « Ahmed Ayad » de Bougara (à l'est de Blida), relevant de l'Etablissement public de santé de proximité de Larbaa, a été renforcée par un nouvel appareil de radiologie numérique ainsi que d'une ambulance médicalisée, a-t-on appris jeudi auprès des responsables de l'établissement. Cette dotation s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la qualité des prestations sanitaires, le nouvel équipement permettant d'obtenir des images médicales numériques précises, facilitant le diagnostic, accélérant la prise en charge des patients et améliorant l'archivage des données médicales. Son acquisition permettra également d'éviter aux malades des déplacements vers d'autres structures pour les examens radiologiques. La même polyclinique a, par ailleurs, été équipée d'un stabilisateur et régulateur de tension électrique afin de protéger les équipements médicaux des risques de coupures de courant, et d'assurer la continuité du service.

D'autre part, l'établissement sanitaire a bénéficié d'une deuxième ambulance médicalisée, destinée à renforcer la prise en charge des patients. Ces acquis s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à consolider les services de santé de proximité et à rapprocher les soins du citoyen, de manière à répondre aux préoccupations de la population locale et à améliorer les conditions de prise en charge médicale, selon la même source.

**TÉBESSA**

Un complexe sportif de proximité dans la commune d'Oum Ali

**L**a commune d'Oum Ali (sud de la wilaya de Tébessa) a bénéficié d'un projet portant sur la réalisation d'un complexe sportif de proximité, a indiqué, samedi, le directeur de la jeunesse et des sports (DJS), Mustapha Hamlaoui.

Le même responsable a précisé que ce projet « vient d'être inscrit pour un montant de 150 millions de dinars puisé des programmes sectoriels de développement (PSD) pour l'exercice 2026 ».

M. Hamlaoui a affirmé que le cahier des charges de cette opération, en cours d'élaboration, prévoit un délai de réalisation de 18 mois pour la réception de ce complexe sportif de proximité qui devrait contribuer à la promotion des activités des jeunes et à la découverte de nouveaux talents. Le DJS a également rappelé que la wilaya de Tébessa a bénéficié, au début de l'année en cours, d'un budget de plus de 269 millions de dinars (toujours au titre des PSD) destiné à l'acquisition d'équipements sportifs et pédagogiques.

Il a également fait mention d'autres investissements publics devant financer des études de projets d'établissements de jeunesse dans les communes de Bir Dheb, de Boulhaf-Dir, de Boukhadra, de Tébessa, de Cheria, de Bir El Ater et d'Aïn Zerga.

**RÉSEAU ÉLECTRIQUE****Large opération de maintenance à Djanet avant l'été**

**U**ne vaste opération de maintenance de près de 850 km de réseau électrique a été réalisée dans la wilaya de Djanet, en prévision de la saison estivale, a-t-on appris lundi de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Retenue

**Accidents de la route  
32 décès en une semaine**

32 morts ont été enregistrés dans des accidents de la route dans 938 accidents de la circulation survenus au cours de la dernière semaine.



32 personnes ont trouvé la mort et 1056 autres ont été blessées, dans 938 accidents de la circulation survenus entre le 25 et le 31 janvier dernier à travers plusieurs wilayas du pays, indique mardi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Bordj Bou Arreridj avec 4 morts sur les lieux de l'accident et 45 blessés, dans 28 accidents de la circulation.

**Plus de 600 incendies éteints**

Par ailleurs, 9 personnes sont mortes intoxiquées par le monoxyde de carbone, émanant de dispositifs de chauffage et chauffe-eaux, dans les wilayas d'Alger (2 personnes), Sétif (2), Djelfa (2), et une personne dans chacune des wilayas d'El Bayadh, Khencela et Mila. Les secours de la Protection civile ont, en outre, effectué 57 interventions pour la prise

en charge, sur place, de 124 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, puis évacuées vers les établissements hospitaliers. La Protection civile a procédé, d'autre part, à l'extinction de 618 incendies notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (92 incendies), Annaba (44 incendies) et Oran (40 incendies).

**OUARGLA****Production de près de 130.000 alevins en 2025**

Les activités aquacoles ont été consolidées l'année dernière dans la wilaya de Ouargla par la mise sur pied, via le dispositif de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), de sept (7) projets d'investissement dans l'aquaponie assurant une production globale de seize (16) tonnes de l'espèce Tilapia du Nil. Une production de 129.400 alevins de poisson des espèces Tilapia rouge et du Nil a été réalisée en 2025 dans la wilaya de Ouargla, a-t-on appris lundi de la direction de wilaya de la pêche et de l'aquaculture. De cette production, un lot de 127.000 alevins a été réalisé au niveau de quatre (4) écloseries privées dans les communes d'Aïn El-Beida et Hassi-Benabdallah, daïra de Sidi-Khouiled et le reste, soit 2.000 nourrains, produits au ni-

veau de l'écloserie de la station expérimentale d'aquaculture saharienne relevant du centre national de recherches et de développement en pêche et aquaculture à Hassi-Benabdallah, a affirmé le directeur de la pêche et de l'aquaculture d'Ouargla, Salah Bouaicha. Cette production a permis de réaliser une autosuffisance en lots d'alevins, acheminés auparavant d'autres régions du pays, et de réduire les coûts d'ensemencement pour les agriculteurs qui se sont lancés dans l'élevage aquacole intégré à l'agriculture, a-t-il expliqué. Selon M. Bouaicha, pas moins de 41 bassins d'irrigation agricole existants au niveau des périmètres agricoles de la wilaya d'Ouargla avaient été ensemencés, en aout dernier, en quantités suffisantes d'alevins. Les activités aquacoles

ont été consolidées l'année dernière dans la wilaya de Ouargla par la mise sur pied, via le dispositif de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), de sept (7) projets d'investissement dans l'aquaponie assurant une production globale de seize (16) tonnes de poisson de l'espèce Tilapia du Nil. Le directeur du secteur a cité, à ce titre, la mise en exploitation d'un projet ensemencé d'un lot de 10.500 alevins pour une production théorique annuelle de dix (10) tonnes de poisson. Ce projet a été conforté par l'entrée en exploitation d'un autre ensemencé de 250.000 alevins, au niveau de l'exploitation agricole de Gassi-Touil (Hassi-Messaoud), de l'entreprise agro-alimentaire relevant du groupe Sona-trach, a indiqué le même responsable.

**CONSTANTINE****Remise en service de plusieurs infrastructures de jeunesse**

**L**es secteurs de la jeunesse et des sports, viennent de connaître un renforcement significatif dans la wilaya de Constantine, à la faveur de la remise en service de plusieurs infrastructures dédiées aux jeunes, ayant fait l'objet de vastes opérations de réhabilitation, a-t-on appris lundi auprès de la direction de la jeunesse et des sports (DJS). Il s'agit de l'auberge de jeunesse de la cité Filali, dans la ville de Constantine, huit (8) maisons de jeunes, situées dans les com-

munes de Constantine, d'El Khroub et à la circonscription administrative Ali Mendjeli en plus du Centre des loisirs scientifique de la commune de Zighoud Youcef, a précisé, Khaled Salhi, responsable du service des équipements et de l'investissement de la même direction. La réhabilitation de l'ensemble de ces infrastructures a nécessité un investissement public global de 80 millions de dinars, a fait savoir la même source. Ce programme s'inscrit dans le cadre de

l'amélioration des équipements publics à vocation éducative, culturelle et scientifique dédiés aux jeunes, a souligné le même responsable. Ces structures constitueront également un espace d'accueil et d'échanges pour les jeunes, favorisant le tourisme de jeunesse et les activités associatives et devront jouer un rôle essentiel dans l'encaissement des jeunes, en offrant des espaces adaptés aux activités culturelles, sportives et de loisirs, a ajouté M. Salhi.

**RÉSEAU ÉLECTRIQUE****Large opération de maintenance à Djanet avant l'été**

dans le cadre du programme proactif de la direction générale de Sonelgaz, cette opération a touché 224 transformateurs et trois centrales électriques, a précisé la même source. Des interventions sur les ouvrages ont également été effectuées afin d'assurer un bon approvisionne-

ment en énergie électrique, notamment dans les communes de Djanet et Bordj El-Haoues, ainsi que les localités de Tin-Alkoum, Arikine et Ihérir, a-t-on ajouté. D'importants moyens humains et matériels, dont des équipes techniques spécialisées venues des wilayas d'El-Oued et

de Sétif, ont été mobilisés pour la réussite de cette opération qui s'est déroulée sur 21 jours. Cette mission a pour objectif de garantir la continuité et la qualité du service, de répondre à la demande croissante et d'éviter les coupures de courant, a-t-on indiqué.

## APRÈS LA DÉTECTION D'UNE TOXINE

# Rappel massif de laits infantiles dans plusieurs pays



*Depuis le 11 décembre dernier, les principaux fabricants de laits infantiles ont procédé à une succession de rappels dans une soixantaine de pays, en raison d'un risque de contamination par une toxine.*

PAR AMEL B.

Un nouveau scandale sanitaire ébranle le secteur de l'alimentation infantile. Depuis le 11 décembre 2025, une cascade de rappels de laits pour nourrissons touche plusieurs grandes marques dans une soixantaine de pays. À l'origine de ces rappels figure la cérulide, une toxine produite par la bactérie *Bacillus cereus*. Si elle est principalement responsable de troubles digestifs tels que vomissements et diarrhées, son impact peut être plus sérieux chez les nourrissons, particulièrement exposés aux risques de déshydratation. Chez l'adulte, elle provoque le plus souvent des troubles digestifs bénins. D'après les autorités sanitaires, la contamination ne touche pas directement le lait, mais un ingrédient utilisé par plusieurs fabricants : une huile enrichie en acide arachidonique (ARA), utilisée pour répondre aux exigences nutritionnelles des formules infantiles. Selon les experts, la fabrication de lait en poudre met en jeu des processus industriels lourds et coûteux, elle est donc essentiellement concentrée dans les mains de multinationales telles que Nestlé, Danone ou Lactalis. Les ingrédients qu'elles utilisent sont souvent, eux aussi, fabriqués par des groupes de grande taille. Ainsi, le groupe chinois Cabio Biotech, qui a fourni l'ARA incriminé, basé à Wuhan, vend des ingrédients dits « fonctionnels » à de nombreuses entreprises de la nutrition et de la santé au niveau mondial. Il est coté à la Bourse de Wuhan, mais voit son action plonger depuis début janvier. Il faut savoir que les laits infantiles sont des produits ultratransformés, incorporant des ingrédients qui peuvent venir de l'autre bout du monde, et produits massivement par un nombre limité d'industriels. Un problème ponctuel sur un seul ingrédient peut donc ébranler tout le secteur, comme en témoigne la crise actuelle. Produits à la formulation particulièrement complexe, ils sont destinés à se substituer entièrement au lait maternel durant les premiers mois de la vie, lorsque l'allaitement n'est pas possible. Ils doivent donc en reproduire au plus près la composition nutritionnelle. Leur élaboration est strictement encadrée par la réglementation européenne, dont une annexe fixe les teneurs minimales et maximales de près d'une centaine de nutriments. Certains composants sont obligatoires. C'est le cas du DHA, un acide gras oméga-3 essentiel au développement cérébral, dont la présence est imposée dans tous les laits infantiles de

1er et 2e âge depuis 2020, rappellent les experts. En revanche, si l'ARA figure bien parmi les ingrédients autorisés par l'Union européenne (UE) depuis 2008, son ajout n'est pas obligatoire car l'Agence européenne de sécurité alimentaire (Efsa) estime que les données disponibles ne permettent pas de conclure à la nécessité de rendre cet ajout obligatoire. Indispensable au bon développement des nouveau-nés, il peut être synthétisé par l'organisme, mais il figure malgré tout dans de nombreuses recettes de laits infantiles afin de garantir la couverture des besoins des bébés. Outre ces acides gras, le lait infantile est essentiellement fabriqué à partir de lait de vache. Or, ce dernier diffère sensiblement du lait de femme, il doit donc être modifié afin de s'en rapprocher autant que possible. Il faut par exemple réduire la teneur en certaines protéines, mais augmenter celles en lactose, en vitamines, en minéraux, en probiotiques... Il faut également ajouter des acides gras insaturés, indispensables au développement du cerveau. Pour cela, les fabricants utilisent des mélanges d'huiles végétales (et parfois de la crème de lait de vache), et ajustent la teneur en acides gras essentiels – l'ARA et le DHA... Au-delà des retraits de produits contaminés, l'affaire prend une dimension plus politique et judiciaire. L'association de défense des consommateurs Foodwatch a déposé plainte contre plusieurs industriels, dénonçant des défaillances dans la gestion des risques et la transparence des informations transmises au public. Par ailleurs, des enquêtes sont en cours concernant des hospitalisations d'enfants, voire des décès survenus dans certains pays.

A.B

## RD CONGO

Plus de 350 cas de rougeole dont cinq mortels

Une épidémie de rougeole sévit en République démocratique du Congo (RDC) depuis décembre dernier, faisant au moins 5 morts sur un total de 351 cas enregistrés. Ces données, qui ne concernent pour l'instant que la partie centrale du pays, ont été rapportées dimanche par Radio Okapi, sur la base d'informations du ministère de la Santé congolais. Lors de la précédente épidémie survenue l'année

dernière, 5 décès avaient également été recensés, sur un total de 479 infections. La tendance observée cette année s'avère nettement plus alarmante, avec une propagation de la maladie qui s'accélère. Face à cette situation, le gouvernement congolais a décidé d'accroître ses achats de vaccins et de mettre en place des examens préventifs pour la population, en priorité pour les nourrissons de moins de 23 mois.

## FRANCE

# Nouveaux rappels de laits infantiles

À près les marques Blédilait, Gallia, Guigoz et Picot, les marques Popote et Babybio sont désormais concernées. Popote a rappelé deux lots de lait 1er âge, tandis que Babybio a retiré trois lots de ses gammes Optima et Caprea. De nouveaux lots de laits infantiles ont été rappelés en France lundi après l'abaissement

du seuil autorisé pour la toxine cérulide, a rapporté franceinfo. Après les marques Blédilait, Gallia, Guigoz et Picot, les marques Popote et Babybio sont désormais concernées. Popote a rappelé deux lots de lait 1er âge, tandis que Babybio a retiré trois lots de ses gammes Optima et Caprea. Ces rappels font suite à la décision du ministère français de l'Agriculture

de revoir à la baisse le seuil de cette toxine, responsable de rappels de produits dans plus de 60 pays. Les autorités sanitaires recommandent aux parents de vérifier les numéros de lot indiqués sur les emballages. La liste des produits concernés est notamment disponible sur le site officiel Rappel Conso ainsi que sur les plateformes des fabricants. Pour

**APRÈS LA CONSOMMATION DE PRÉPARATIONS NESTLÉ**  
Enquête sur des nourrissons malades en Belgique

Les autorités belges ont annoncé lundi qu'elles enquêtent sur des cas de nourrissons pouvant avoir été malades après avoir consommé des préparations pour bébés Nestlé contaminées, à la suite d'un rappel national de plusieurs produits. Le Département flamand de la Santé a indiqué que le nombre de nourrissons touchés en Flandre pourrait être sous-estimé, les médecins n'étant pas obligés de tester la présence de la toxine cérulide, le contaminant bactérien à l'origine du rappel. La cérulide est une toxine bactérienne pouvant provoquer nausées, vomissements et diarrhées.

« Lorsque des bébés se présentent chez le médecin avec des symptômes d'infection à la cérulide, le médecin n'est pas tenu de prélever un échantillon de selles pour tester l'infection », a expliqué Joris Moonens, porte-parole du département, à la chaîne flamande VRT lundi. Le premier cas confirmé de contamination par la cérulide en Flandre a été signalé le 23 janvier. Depuis, les autorités ont demandé aux médecins de signaler tout nourrisson ayant consommé les préparations rappelées et présentant des symptômes correspondants.

Moonens a précisé que, si le test n'est pas obligatoire, les cas confirmés sont probablement une « sous-estimation ». L'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) enquête actuellement sur une vingtaine de signalements de parents dont les bébés ont présenté des symptômes après avoir consommé les produits rappelés.

« Dans ce cas, l'AFSCA peut également se rendre au domicile pour collecter les restes de poudre et les faire analyser en laboratoire », a ajouté la porte-parole Hélène Bonte. Nestlé avait initialement récupéré certains produits rappelés auprès des foyers en Belgique, avant d'arrêter cette opération. Le rappel s'est étendu à l'international, avec les groupes français Danone et Lactalis retirant des produits après la détection de cérulide dans des ingrédients provenant d'un fournisseur commun.

Selon l'entreprise, les produits concernés ont été distribués dans plus de 50 pays en Europe, Amériques, Asie, Océanie et Afrique. Dans une vidéo, le PDG de Nestlé, Philippe Navratil, a présenté ses excuses aux parents et aux soignants, qualifiant la situation de « plus grand rappel préventif de l'histoire de Nestlé ».

In Agence Anadolu

les alternatives, franceinfo s'appuie sur les recommandations de la Société française de pédiatrie, publiées le 27 janvier, bien que ces dernières n'intègrent pas encore les produits rappelés depuis cette date.

Les consommateurs sont appelés à ne pas utiliser les lots concernés et à les rapporter en magasin pour remboursement.

**MADAGASCAR**

**Le cyclone Fytia fait 7 morts et plus de 54 000 sinistrés**

D eux après son passage en mer, la forte tempête tropicale Fytia a laissé de lourds dégâts à Madagascar. D'après le dernier bilan mis à jour par le Bureau National de Gestion des Risques et Catastrophes (BNGRC) ce lundi 2 février, six régions, à savoir Boeny, Analamanaga, Melaky, Sofia, Vakinankaratra et Betsiboka sont fortement touchées. D'après le même bilan, sept personnes ont perdu la vie et cinq autres ont été blessées. Une personne, emportée par les eaux, demeure portée disparue. Le pays enregistre 54 518 personnes sinistrées (soit 12 412 ménages). Plus de 20 000 personnes ont été déplacées dans des sites d'hébergement suite aux inondations qui ont touché leurs lieux d'habitation. Outre les sinistrés et les pertes en vies humaines, de nombreux dégâts matériels sont également à déplorer suite au passage du cyclone Fytia. D'après toujours le BNGRC, 9 490 maisons sont sous les eaux, 1 291 endommagées et 1 465 autres sont détruites. Des infrastructures scolaires ont également été affectées : plus d'une centaine de salles de classes sont endommagées ou décoiffées et 44 autres sont totalement détruites.

Des informations émanant des régions font également état de la destruction de nombreuses infrastructures routières à cause des fortes pluies. Le Président de la Refondation, Michaël Rianianirina et son épouse sont en déplacement à Mahajanga ce lundi 2 février pour porter assistance aux familles victimes du cyclone Fytia. Entrée dans la partie nord ouest de Madagascar, dans le district de Soalala, dans la matinée du samedi 31 janvier, la forte tempête tropicale est sortie en mer le dimanche 1er février. Madagascar est en pleine saison cyclonique depuis le mois de novembre jusqu'au mois d'avril prochain.

**Guinée**

# Mamadi Doumbouya nomme partiellement le nouveau gouvernement

*Le président guinéen, Mamadi Doumbouya, a procédé lundi 2 février à la nomination partielle des membres du nouveau gouvernement, une semaine après la mise en place de l'architecture gouvernementale, sur proposition du Premier ministre, Amadou Oury Bah.*



**S**elon les médias locaux, cette première vague de nominations concerne vingt portefeuilles ministériels sur les vingt-neuf que compte le nouvel exécutif. Parmi les postes clés, le ministère de la Justice et des Droits de l'Homme a été confié à Ibrahima Sory Tounkara, magistrat et président de la cour d'assises ayant conduit le procès de l'ancien chef de la junte, le capitaine Moussa Dadis Camara, et de ses coaccusés. Le ministère de la Sécurité et de la Protection civile revient au général Ahmed Mohamed Oury Diallo, tandis que celui de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation sera dirigé par Ibrahima Kalil Condé.

Les Affaires étrangères demeurent sous la responsabilité de Morissanda Kouyaté. Le portefeuille stratégique de l'Économie, des Finances et du Budget a été attribué à Mariama Ciré Sylla, alors que le ministère des Mines et de la Géologie, crucial pour l'économie nationale, a été confié à Bouna Sylla.

## SUCCESSION DE GUTERRES

### L'ancienne présidente chilienne Michelle Bachelet candidate

**L**'ancienne présidente chilienne, Michelle Bachelet, a été officiellement désignée par son pays comme candidate à la succession de, Antonio Guterres, dont le mandat en tant que secrétaire général des Nations unies arrive à terme à la fin de l'année. « La candidature de la présidente Bachelet, qui a déjà été enregistrée auprès des Nations unies,

D'autres départements importants ont également été pourvus, notamment ceux de la Santé, de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, des Infrastructures, des Transports et de la Communication. Toutefois, plusieurs ministères restent sans titulaires à ce stade. Des nominations complémentaires sont attendues dans les prochains jours afin de compléter l'équipe gouvernementale chargée de conduire l'action publique sous l'autorité du Premier ministre Bah Oury. Cette annonce intervient dans un contexte régional marqué par la levée, le mercredi 28 janvier, de toutes les sanctions résiduelles de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) contre la Guinée et les personnes impliquées dans le processus de transition. Dans un communiqué, la conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO a annoncé la pleine réintégration de la Guinée dans l'ensemble des organes décisionnels et des activités d'intégration régionale de l'organisation, esti-

mant que le processus de transition politique est arrivé à son terme.

Le pays avait été suspendu des instances de la CEDEAO à la suite du coup d'État de septembre 2021 conduit par le général Mamadi Doumbouya. Élu président de la République lors du scrutin du 28 décembre dernier avec 86,72 % des suffrages, Mamadi Doumbouya a vu son élection saluée par les dirigeants ivoiriens, qui ont estimé qu'elle « a créé une atmosphère favorable à la restauration de la gouvernance démocratique et au respect de l'État de droit en Guinée ». La CEDEAO a félicité le chef de l'État guinéen pour son élection et son investiture, l'encourageant à poursuivre des politiques en faveur de la cohésion sociale, de l'unité nationale et de la prospérité inclusive. Elle a également appelé le nouveau gouvernement à intensifier le dialogue national et à consolider la démocratie, la bonne gouvernance et l'État de droit, tout en soutenant les efforts de reconstruction et de consolidation de la paix dans le pays.

sera présentée conjointement avec les pays frères du Brésil et du Mexique », a déclaré le président Boric lors d'une conférence de presse lundi au palais présidentiel de Santiago. Michelle Bachelet, 73 ans, pédiatre de profession, est la seule femme à avoir accédé à la présidence du Chili (2006-2010 et 2014-2018). Elle a ensuite été nommée directrice exécutive d'ONU Femmes (2010-2013), puis haute commissaire des Nations unies aux droits de l'homme (2018-2022).

« Je suis très honorée d'être candidate au poste de secrétaire général non seulement du Chili, mais aussi du Brésil et du Mexique. Je remercie tous ceux qui soutiennent cette candidature et j'assume la lourde responsabilité que cela implique », a déclaré Mme Bachelet aux côtés de M. Boric. En 80 ans, aucune femme n'a occupé le poste le plus éle-

vé de l'ONU et un seul représentant de l'Amérique latine a été désigné : le diplomate péruvien Javier Pérez de Cuellar entre 1982 et 1991.

Selon une règle non-écrite mais qui n'a pas toujours été respectée, le secrétariat général est attribué à tour de rôle entre les grandes régions de la planète. Ce serait en théorie cette fois au tour de l'Amérique latine, avec la forte probabilité qu'une femme soit désignée. La Costaricaine Rebeca Grynspan, secrétaire générale de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, Alicia Barcena, secrétaire à l'Environnement du Mexique, Mia Mottley, Première ministre de la Barbade, et l'Argentin Rafael Grossi, directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), sont également en lice pour le poste.

**ALLEMAGNE-SINGAPOUR**

## Appel à un renforcement des liens UE-ASEAN

**L**es ministres des Affaires étrangères d'Allemagne et de Singapour ont plaidé lundi pour un renforcement des relations entre l'Union européenne et l'ASEAN. Vivian Balakrishnan, ministre singapourien, a reçu son homologue allemand Johann Wadephul à Singapour pour des discussions. Lors de leur rencontre, les deux ministres ont souligné la solidité de leurs relations bilatérales dans les domaines économique, de la défense, scientifique et technologique. Le ministre singapourien Vivian Balakrishnan a accueilli son homologue allemand Johann Wadephul à Singapour, où ils ont souligné la solidité de leurs relations bilatérales dans les domaines économique, de la défense, scientifique et technologique. Ils ont aussi discuté des évolutions internationales et régionales, réaffirmant leur « engagement commun à défendre et renforcer le droit international, l'ordre fondé sur des règles et le système commercial multilatéral ». Les deux ministres se sont dits favorables à un renforcement des liens entre l'ASEAN et l'Allemagne, ainsi qu'entre l'ASEAN et l'UE, et ont annoncé le lancement de l'Année de l'innovation Singapour-Allemagne (Year of Innovation – YOI).

# Après une période de tensions Accord entre les Etats-Unis et l'Inde

**L**e président américain, Donald Trump, a annoncé lundi un « accord commercial » avec l'Inde, se traduisant selon lui par une baisse des droits de douane à 18% contre 25% aujourd'hui sur les produits indiens, après un échange téléphonique avec le Premier ministre indien. Dans un message publié sur sa plateforme Truth Social, Donald Trump a indiqué s'être entretenu dans la matinée avec le Premier ministre indien Narendra Modi, décrit comme un dirigeant « respecté », et affirmant que cet accord doit permettre d'élargir les échanges bilatéraux et de renforcer les relations entre les deux pays, affirmant que les discussions ont porté sur de nombreux sujets. Donald Trump a également annoncé la réduction des droits de douane, précisant que, « par amitié et par respect pour le Premier ministre Modi, et à sa demande, avec effet immédiat, les

Etats-Unis et l'Inde sont parvenus à un accord commercial en vertu duquel Washington appliquera un droit de douane réciproque réduit, ramené de 25 % à 18 % ».

Washington avait initialement imposé des droits de douane de 25 % sur les produits indiens, avant de les porter à 50 %, en réaction à la poursuite des importations de pétrole russe par New Delhi.

Le président américain a également indiqué que l'Inde s'était engagée à réduire à zéro ses barrières tarifaires et non tarifaires à l'égard des produits américains, et à accroître ses achats de biens américains, notamment dans les secteurs de l'énergie, des technologies et de l'agriculture. Cette annonce intervient une semaine après la signature d'un accord commercial entre l'Union européenne et l'Inde, présenté par Bruxelles comme un accord majeur.

# O Marseille

## Abdelli, l'option crédible pour remplacer Bennacer

**P**ar son profil, son vécu en Ligue 1 et sa marge de progression, l'international algérien semble taillé pour reprendre le flambeau et franchir, enfin, un cap supérieur.

A 26 ans, Abdelli arrive à Marseille avec une maturité certaine. Loin du simple pari, il s'agit d'un joueur arrivé à pleine maturité footballistique, capable d'assumer des responsabilités dans un club aux exigences élevées. Milieu polyvalent, à l'aise aussi bien dans l'organisation du jeu que dans les projections offensives, il présente plusieurs similitudes avec Bennacer dans sa capacité à réguler le tempo, orienter le jeu et se rendre disponible entre les lignes.

Formé au Havre AC, véritable pépinière de talents, Abdelli a construit son parcours avec patience. Ses débuts professionnels en 2018 ont marqué le point de départ d'une progression constante, nourrie par le travail et la régularité. C'est toutefois à Angers qu'il a véritablement changé de dimension. En devenant rapidement l'un des piliers du

L'Olympique de Marseille tient peut-être là un renfort aussi discret que stratégique. En attirant Himad Abdelli en provenance d'Angers SCO, le club phocéen ne se contente pas d'étoffer son effectif : il anticipe aussi l'avenir de son entrejeu, dans un contexte où l'ombre d'Ismaël Bennacer plane encore sur le Vélodrome.

collectif angevin, il a affirmé son leadership technique, enchaînant les prestations solides et s'imposant comme un joueur clé du projet sportif.

### De Zerbi sous son charme

Sa vision du jeu, sa qualité de passe et sa capacité à se projeter vers l'avant ont fait de lui l'un des meilleurs les plus complets de son équipe. Sa présence dans l'équipe type de Ligue 2 lors des Trophées UNFP en 2024 n'est pas le fruit du hasard, mais la reconnaissance d'un rendement constant et d'un impact réel sur le jeu. A Marseille, ces qualités pourraient trouver une nouvelle résonance dans le système prôné par Roberto De Zerbi,

qui priviliege les milieux intelligents, mobiles et capables de jouer sous pression. Sur le plan international, Abdelli commence également à s'installer. Appelé pour la première fois avec la sélection algérienne en 2023, il a progressivement gagné la confiance du staff, malgré une blessure qui a freiné son élan. Son retour en sélection pour la CAN-2025 confirme toutefois qu'il fait désormais partie des options crédibles à moyen terme. Là encore, son profil rappelle celui de Bennacer, passé lui aussi par une phase de maturation avant de s'imposer au plus haut niveau. Son arrivée à l'OM peut ainsi représenter un tournant majeur. Dans un environnement exigeant, sous les projecteurs permanents du

Vélodrome, Abdelli aura l'opportunité de changer de dimension, d'affirmer son statut et de relancer pleinement sa carrière après une période marquée par des aléas physiques. S'il parvient à s'adapter rapidement, il pourrait devenir bien plus



qu'un simple renfort : un véritable maillon essentiel du futur marseillais, appelé à évoluer à un niveau supérieur et à marcher, à sa manière, dans

## Wolfsburg

## Amoura demandé dans le Golfe

**M**ohamed Amoura pourrait bien être l'un des grands animateurs des dernières heures du mercato hivernal. Défendant actuellement les couleurs de Wolfsburg en Allemagne, l'international algérien continue d'attirer de nombreux prétendants, notamment du côté de l'Arabie saoudite, où plusieurs clubs suivent de très près sa situation. Selon le média allemand Kicker, deux offres sérieuses seraient parvenues ces derniers jours sur le bureau de la direction de Wolfsburg. La plus insistante viendrait de NEOM, ambitieux projet sportif de la Saudi Pro League, déjà renforcé par plusieurs internationaux, dont son compatriote Saïd Benrahma. Al-Nassr surveillerait également le dossier, dans l'optique de renforcer son secteur offensif avec un profil rapide et percutant, capable d'évoluer sur tout le front de l'attaque. Une arrivée qui pourrait offrir à Amoura une exposition mondiale, aux côtés de stars confirmées. Tou-

jours d'après Kicker, Wolfsburg ne compte toutefois pas brader son meilleur atout offensif. Le club allemand se montre ouvert à un départ dès cet hiver, mais à une condition claire : une offre d'au moins 40 millions d'euros. Un montant déjà exigé l'été dernier et qui avait freiné Benfica, pourtant très intéressé, mais peu disposé à dépasser les 35 millions d'euros. Cette ouverture au départ s'explique aussi par un contexte interne tendu. Régulièrement sanctionné pour des écarts disciplinaires, Mohamed Amoura traverse une période délicate en Bundesliga, malgré des statistiques solides. Avec 9 contributions décisives en 17 matchs cette saison, l'ancien joueur de l'ES Sétif reste l'un des rares motifs de satisfaction sportive de Wolfsburg. Laissé avec l'équipe réserve durant ce week-end, il a quitté le centre d'entraînement et n'a pas été convoqué pour le match de l'équipe première en déplacement face à Cologne ce week-end.

Valorisé à 32 millions d'euros sur Transfermarkt, Amoura se retrouve aujourd'hui à un tournant de sa carrière. L'option saoudienne, portée par NEOM et Al-Nassr, pourrait séduire autant le joueur que son club, à condition que les exigences financières allemandes soient respectées. Les prochaines heures s'annoncent décisives.



## CROATIE 11e but de Bakrar

**M**algré un temps de jeu limité, Moncef Bakrar est entrain de réaliser une saison plus qu'honorables avec le Dinamo Zagreb après un passage plutôt raté à New York.

L'attaquant de 25 ans a marqué dans toutes les compétitions cette année, trois en coupe, deux en Europa League et désormais six en championnat de Croatie après son but du jour face à Vukovar 91.

Débutant sur le banc pour la troisième fois depuis son retour de la CAN 2025, l'ancien joueur de l'ES Sétif va doubler la marque pour les siens, une minute après son entrée en jeu.

Sur un corner, le ballon est repoussé une première fois avant de revenir à Zajc qui centre de nouveau, l'avant-centre Beljo tente une tête mais ça passe-dessus, Bakrar en embuscade tente la demi-volée et trompe le gardien (68e). Le Dinamo Zagreb sans Bennacer blessé, s'impose finalement 3-1 et reste en tête du championnat avec sept points d'avance.

départ du jeune milieu offensif Daya

Mechid (19 ans), qui fait le chemin inverse.

## USMA

## Abada enregistré trop tard?

**L'**USM Alger a semble-t-il réussi l'un des meilleurs coups du mercato hivernal en recrutant le défenseur Achref Abada mais l'administration du club a sans doute commis une erreur. En effet, le joueur qui a éclaté au grand jour durant la Coupe Arabe avec la sélection A, a finalement choisi de poursuivre son parcours footballistique avec l'USM Alger qui a atteint les 1/4 de finale de la Coupe de la Confédération pour la quatrième année consécutive.

Et pourtant le défenseur de 26 ans pourrait ne

pas pouvoir participer à la compétition africaine avec sa nouvelle équipe, voir pire, ne pas être qualifié pour la deuxième partie de saison de championnat. En effet, son transfert s'est fait le dernier jour du mercato mais son inscription sur le système de gestion des recrues TMS de la FIFA, n'aurait été fait que le 1er février.... Un imbroglio que l'USMA tente de solutionner. Seul l'arrivée de l'autre défenseur, Imad Azzi en provenance du Dynamo Makachkhala aurait été fait à temps, lui qui doit sa signature à partie au



## ES MOSTAGANEM

## Mohamed Toumi lourdement sanctionné

**L'**attaquant de l'ES Mostaganem, Mohamed Toumi Sief a écopé de six matchs de suspension dont deux avec sursis, pour «geste obsè�e», lors du match contre l'Olympique Akbou, disputé le 23 janvier dernier, dans le cadre de la 16e journée de Ligue 1 Mobilis, a annoncé lundi la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP). «La suspension du joueur Mohamed Toumi est assortie d'une amende de 50.000 DA» a encore précisé l'instance dans un bref communiqué, publié sur son site officiel. L'ES Mostaganem avait difficilement remporté la rencontre (1-0) contre l'Olympique

Akbou, car il a fallu attendre la 81e minute de jeu pour voir Motrani délivrer les siens. Malgré ce succès, l'ESM reste avant-dernière au classement général, avec 12 points, soit avec cinq longueurs de retard sur le Paradou AC (14e/17 pts). Par ailleurs, la Commission de discipline de la LFP a profité de l'occasion pour rappeler à l'ensemble des clubs qu'une personne suspendue, qu'elle soit «joueur, entraîneur, dirigeant ou membre du staff médical, n'a pas le droit de se présenter dans les vestiaires, la main courante ou dans le couloir qui mène au terrain de jeu». «Si le club est sanctionné d'un huis clos,

la personne suspendue ne doit pas se présenter au stade, car elle n'est pas en droit de se trouver dans quel endroit que ce soit de l'enceinte» a-t-elle encore insisté.

**Le** sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 17 ans (U17), Amine Ghimouz, retenu 22 joueurs évoluant au championnat local, pour un stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), a indiqué la Fédération algérienne (FAF), dans un communiqué publié sur son site officiel.

Ce regroupement qui se poursuivra jusqu'au 7 février a pour objectif de renforcer la cohésion du groupe et d'améliorer le niveau collectif de l'équipe.

C'est la deuxième étape de préparation qu'effectuent les cadets après celui organisé au Centre technique régional de Tlemcen.

La sélection algérienne des U17 prépare les éliminatoires zonales de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026

## REAL MADRID

## La presse espagnole critique Arbeloa

Le Real Madrid d'Alvaro Arbeloa est vivement critiqué en Espagne après la victoire au forceps contre le Rayo Vallecano. La victoire a été acquise, mais le malaise persiste. Dimanche, le Real Madrid d'Alvaro Arbeloa s'est imposé péniblement face au Rayo Vallecano (2-1), conservant ainsi ses chances dans la course au titre en Liga. Pourtant, au Bernabéu, le sentiment dominant n'était pas la satisfaction. En Espagne, la presse s'est empressée de pointer du doigt Alvaro Arbeloa, désormais au cœur de toutes les interrogations. Avant ce succès laborieux, le Real Madrid d'Alvaro Arbeloa sortait d'une semaine éprouvante. Battus lourdement à Lisbonne par Benfica (4-2) en Ligue des Champions, les Merengues ont quitté le top 8 et devront passer par des barrages, ironiquement face au même adversaire. En Liga, malgré la victoire contre le Rayo Vallecano, le contenu proposé par le Real Madrid d'Alvaro Arbeloa a laissé une impression persistante de fragilité. Au-delà du résultat, ce sont les options tactiques d'Alvaro Arbeloa qui cristallisent les débats. En fin de rencontre, le Real Madrid d'Alvaro Arbeloa a proposé une organisation jugée caricaturale : un seul défenseur de métier, David Alaba, épaulé par trois milieux reconvertis, tandis que l'attaque comptait cinq éléments offensifs. Une prise de risque extrême qui n'a pas échappé aux observateurs espagnols. Le quotidien Sport résume le malaise : «Moins d'un mois s'est écoulé depuis, et pourtant, le temps semble interminable. Depuis, l'entraîneur originaire de Salamanque a décroché trois victoires : un succès convaincant face à Villarreal, une victoire offensive éclatante contre Monaco, et une victoire arrachée dans les arrêts de jeu face au Rayo Vallecano, réduit à neuf après avoir concédé un penalty. A cela s'ajoute la défaite humiliante lors de leur premier match de Coupe du Roi contre Alcalá et la douloureuse défaite 4-2 face à Benfica, qui a fait sortir le club du top 8. Au-delà des résultats, le chaos tactique s'est accentué». Une analyse sévère qui vise directement Alvaro Arbeloa. Laporta crie au «plongeon» et relance la guerre avec le Real. La guerre est relancée entre le Barça et le Real. Le président barcelonais, Joan Laporta, a attaqué frontalement le rival madrilène après sa victoire polémique. La lutte pour le titre en Liga est plus serrée que jamais, et la tension est montée d'un cran en ce début de semaine. La victoire controversée du Real Madrid face au Rayo Vallecano (2-1), qui permet aux Madrilènes de revenir à un petit point du FC Barcelone, a laissé des traces. Présent lundi à la cérémonie de gala du Mundo Deportivo, le président du Barça, Joan Laporta, est arrivé tout sourire. Mais il n'a pas fallu longtemps pour que le vernis ne craque. Interrogé sur le fait de match qui a offert la victoire à son rival, le dirigeant n'a pas mâché ses mots. La question, posée par un journaliste de l'émission «El Chiringuito», était directe : que pense-t-il du penalty accordé au Real Madrid pour une faute sur Brahim Díaz ? La réponse de Joan Laporta a fusé, en un seul mot, lourd de sens en Espagne : «Piscinazo !». Un «plongeon». L'accusation est claire, nette et sans bavure. Pour le président du Barça, le penalty, transformé par Kylian Mbappé, n'aurait jamais dû être accordé. Une déclaration qui jette de l'huile sur le feu et qui remet en cause la légitimité de la victoire madrilène.

## FIFA

## Infantino compte mettre fin aux sanctions contre la Russie

*Le mois de février marquera les quatre ans du début d'invasion de l'Ukraine par la Russie. Et si l'armée russe continue de bombarder et d'occuper une partie du territoire de son voisin, les sportifs russes font petit à petit leur retour dans les compétitions sportives.*

**S**i une exclusion généralisée avait été prononcée après l'attaque sur le Donbass, le CIO donnant le ton de sanctions massives, certaines fédérations ont choisi de les lever. A l'instar du judo ou du taekwondo, la Fifa envisage désormais d'en faire autant. Du moins, Gianni Infantino s'est dit prêt à en discuter lors d'un entretien accordé ce lundi à Sky News : «Nous devons le faire». Sans promettre la réintroduction de la sélection ou des clubs russes, le président de la Fifa est ouvert à des négocia-

tions sur le sujet. Si l'UEFA avait également soutenu l'Ukraine, l'instance internationale lui avait emboîté le pas dès 2022. Mais, si les clubs russes et Sbornaïa sont toujours exclus des compétitions continentales et internationales, après avoir notamment raté la Coupe du monde 2022 puis l'Euro 2024,

Gianni Infantino juge même contre-productive une telle exclusion.

interdiction n'a rien accompli, elle n'a fait qu'engendrer davantage de frustration et de haine», a ainsi commenté le patron du football mondial. «[...] Permettre à des filles et des garçons russes de jouer au football dans d'autres régions d'Europe serait bénéfique.» Exclue des récents éliminatoires pour le Mondial 2026, la Russie ratera sa deuxième Coupe du monde consécutive en raison des sanctions internationales. A en croire Gianni Infantino, il n'appartient pas aux instances du football de choisir un camp en matière de politique internationale. Le président de la Fifa s'est aussi dit favorable à un changement du règlement de l'instance afin de ne plus intervenir sur le plan politique. Et ce, malgré la création d'un prix de la paix de la Fifa dont le premier récipiendaire a été Donald Trump, président des Etats-Unis et intime du dirigeant suisse.

«Il faut inscrire dans nos statuts le principe selon lequel nous ne devrions jamais interdire à un pays de jouer au football en raison des actes de ses dirigeants politiques» a continué Gianni Infantino. Et de terminer : «Il faut bien que quelqu'un maintienne les liens ouverts». En résumé, il est interdit d'interdire de jouer au foot. En ce qui concerne la Russie, et à un moins d'un changement de continent, l'UEFA aura aussi son mot à dire à ce sujet. Mais après avoir été fermée à double tour pendant près de quatre ans, la porte d'une réintégration est désormais ouverte par la Fifa.

## ITALIE

## La Juventus engage le Suédois Holm

La Juventus Turin s'est offerte les services du défenseur international suédois Emil Holm, sous la forme d'un prêt avec option d'achat, en provenance de Bologne, a annoncé lundi le club le plus titré du football italien.

«La Juventus est parvenue à un accord avec Bologne pour l'acquisition sous la forme d'un prêt gratuit jusqu'au 30 juin 2026 d'Emil Alfons Holm», a indiqué la Juve dans son communiqué.

Selon la même source, le club bionconero devra débourser 15 millions d'euros pour recruter définitivement le joueur de 25 ans qui avait rejoint Bologne en 2024, après une saison à l'Atalanta Bergame (2023-24).

La Juventus occupe actuellement la 4e place du Championnat d'Italie, à un point du 3e,



«Davantage de frustration et de haine»  
«Cette

ARABIE SAOUDITE  
Benzema quitte Al-Ittihad pour Al Hilal

La relation entre Karim Benzema et Al-Ittihad ne se termine pas de la meilleure des manières. En Arabie saoudite, le bras de fer entre l'attaquant français et son club se conclut par un départ, dans une ambiance glaciale. Karim Benzema a, donc, rejoint un autre club saoudien, Al-Hilal, actuel leader de son championnat, où il a signé «un contrat d'un an et demi», a annoncé lundi le club basé à Riyad. Le Ballon d'Or 2022, âgé de 38 ans et auteur de 8 buts en 14 matchs de championnat cette saison, arrive libre dans sa nouvelle équipe, précise-t-elle.

L'attaquant français n'avait pas participé aux deux dernières rencontres d'Al-Ittihad, mécontent de l'offre de prolongation qui lui a été formulée, avaient rapporté plusieurs médias. Benzema aurait notamment reçu une proposition du Nigérian Michael Emenalo, directeur sportif du championnat saoudien, qu'il a jugée

insultante» puisqu'elle reviendrait à «jouer gratuitement» en dehors de ses droits d'image, selon son entourage.

L'ancien international français (97 sélections, 37 buts) avait rejoint le club de Djeddah en 2023 après 14 saisons passées au Real Madrid durant lesquelles il a notamment remporté cinq Ligues des champions. Il a été sacré champion d'Arabie saoudite la saison dernière. Distancé de 12 points par le leader Al-Hilal, Al-Ittihad semble avoir perdu toutes chances de défendre son titre en championnat. Les deux clubs appartiennent tous deux au Fonds public d'investissement d'Arabie saoudite (PIF).



«Blues»... qui l'ont prêté à Strasbourg dans la foulée.

FC Chelsea  
Les «Blues» rapatrient Mamadou Sarr

Le défenseur international sénégalais Mamadou Sarr retourne à Chelsea après une demi-saison en prêt à Strasbourg, ont annoncé lundi les deux clubs.

«Son prêt au Racing prend fin avec l'activation de sa clause de rappel», écrit le Racing. Le joueur de 20 ans, sacré champion d'Afrique en janvier, a porté le brassard de capitaine lors du match de Ligue 1 perdu contre le PSG dimanche (2-1).

Il s'est révélé durant la saison 2024/25 avec les Alsaciens, ce qui lui avait permis de signer en juin 2025 un contrat jusqu'en 2033 avec les

Naples, mais accuse dix points de retard sur le leader, l'Inter.

L'équipe de Luciano Spalletti a encaissé 18 buts en championnat, ce qui en fait la quatrième meilleure défense de Serie A.

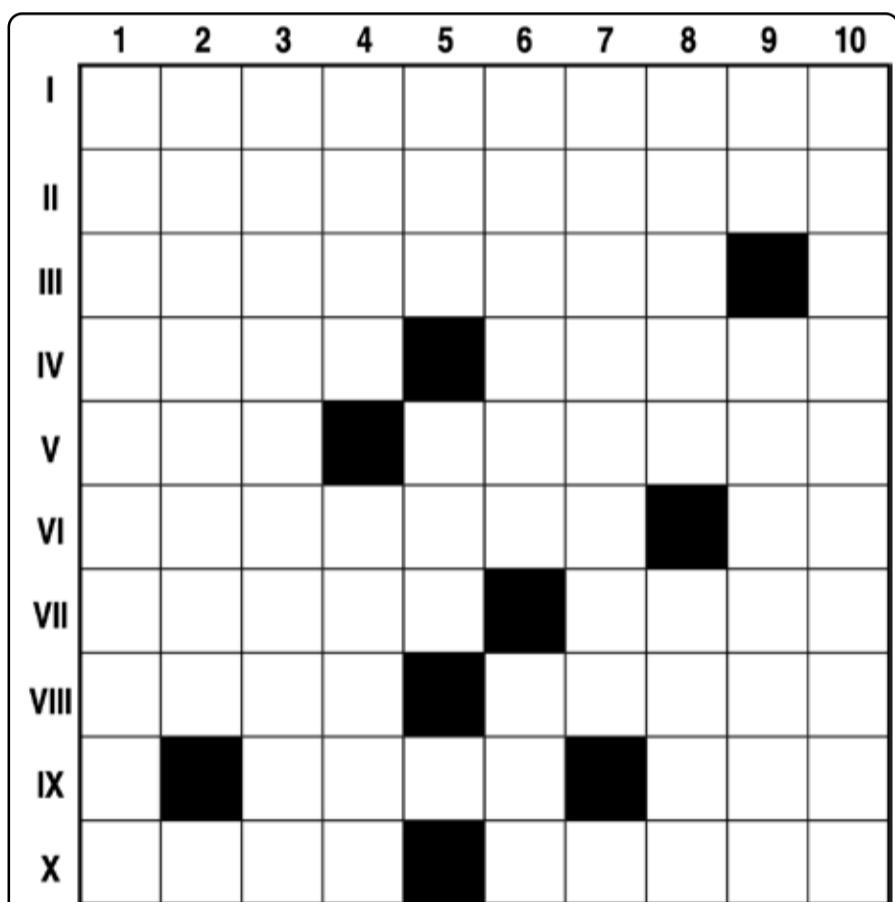
# LES MOTS CROISÉS      LES MOTS FLÉCHÉS

## HORIZONTALEMENT

- I. Occupation sous l'Occupation.
- II. Presque fermé.
- III. Rigoriste. IV. Aurochs. C'est du gateau.
- V. Ferrures. Vaincu aux Champs Catalauniques.
- VI. Protégée. Lettre recommandée
- VII. Plats provençaux. Le côté obscur de la vallée.
- VIII. Champ de bataille. Descente de bourses.
- IX. Eliminai. Tube un peu secoué. X. Issues. Dépôt d'eau.

## VERTICIALEMENT

1. Opinion sur rue.
2. Pisse en lit.
3. Angoissante.
4. Fleur. Paresseux.
5. Bête. En Ré.
6. Epuisante Blanc qui vire au rouge à l'heure de l'apéro.
7. Ils envoie en l'air.
8. C'est non. Corrigés.
9. Chrome. Sardinelle.
10. Evêché orthodoxe.



## MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : fragile

BAGUETTE	DECRET	HEURTER	OCCASION	SEDUIRE
BANANE	DESIR	JOURNAL	ORAGE	STIPULER
BRIDE	DOMAINE	MARCHAND	PAUSE	VERTUEUX
BUDGET	ECOUTER	MISSIVE	PENSION	VIRGULE
COEUR	GENOISE	NAVIGUER	PROFOND	VIVACE
COSTAUD	GENOU	NOCIF	SAOUL	VOYAGE

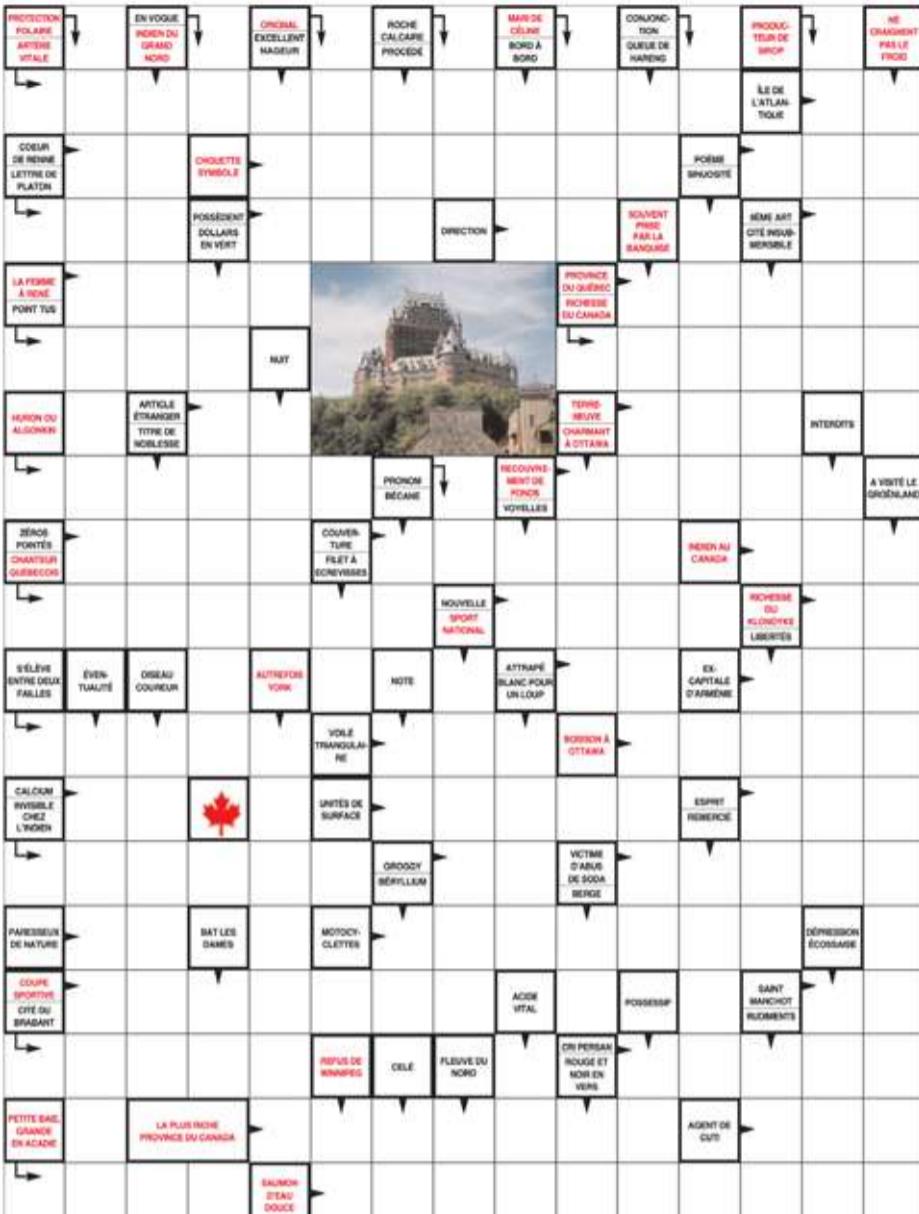


## SUDOKO

1							4			8			3
6	9	3									8	4	5
			9	5	6	1	8	7	2	5			
2	5	6	4	8	1	9	3	5	1	6			
3	4	9	6	1	8	7	2	4	3	8	1		
7	6	5	9	2	4	3	8	1	6	9	4		
1	8	2	5	3	7	6	9	4	3	8	1		
6	2	7	1	5	9	4	3	8	7	2	1		
5	3	4	8	7	2	1	6	9	5	3	7		
5	3	4	1	3	6	2	5	7					
7	9	1	3	4	6	2	5	7					
4													

## SUDOKO

## LES MOTS CROISÉS



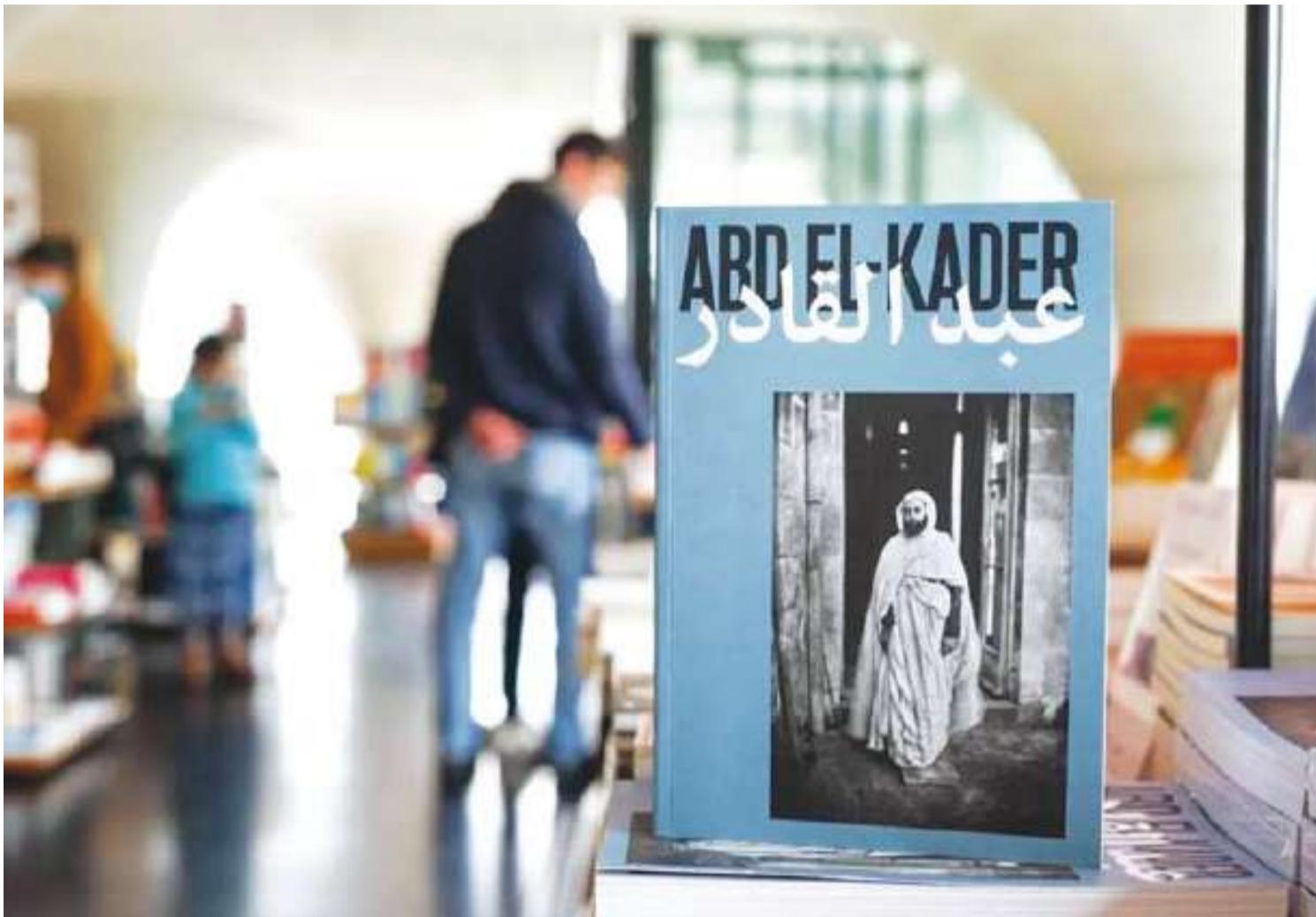
## SOLUTION LES MOTS FLÉCHÉS



## Mémoire nationale

# La Bibliothèque nationale célèbre la seconde Moubaya de l'Emir Abdelkader

*À l'occasion du 193<sup>e</sup> anniversaire de la seconde allégeance proclamée en 1833, la Bibliothèque nationale expose manuscrits, correspondances, images et archives retracant l'affirmation politique et spirituelle de l'Emir Abdelkader. Une plongée dans les fondements d'un pouvoir en formation face à la conquête française.*



NASSIM TERKI

**A**l'occasion du 193<sup>e</sup> anniversaire de la seconde Moubaya, la Bibliothèque nationale d'Algérie expose une série de documents et d'archives consacrés à l'Emir Abdelkader et à l'acte politique fondateur qui a marqué le 4 février 1833. L'événement, organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, se tient jusqu'au 7 février au siège de l'institution. La seconde allégeance, intervenue moins de deux ans après la première proclamation d'Emir en 1832, apparaît pour les historiens comme un moment clé dans l'édification d'un pouvoir algérien structuré face à l'avancée coloniale. Des chercheurs comme André Churchill, Mahfoud Kaddache ou Mohamed Belkhodja s'accordent à y voir la consolidation d'une autorité religieuse, politique et militaire autour d'un chef en mesure d'unifier diffé-

rents territoires et tribus. Cette étape, souvent décrite comme l'un des germes de l'État algérien moderne, consacre l'Emir comme figure centrale de la résistance. Le salon documentaire proposé par la Bibliothèque nationale rassemble un ensemble d'ouvrages anciens, de manuscrits, de correspondances en arabe attribuées à l'Emir, ainsi que des journaux et revues d'époque. À ces sources textuelles s'ajoutent des archives sonores, visuelles et numériques qui permettent de restituer le contexte historique et religieux du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Les manuscrits, mis en avant dans l'exposition, témoignent d'une organisation administrative élaborée, dépassant la seule dimension militaire. Ils évoquent un appareil de gouvernance en formation, avec ses règles, ses arbitrages et son articulation entre autorité spirituelle et pouvoir temporel. Les travaux historiographiques présentés, qu'ils relèvent de la tradition classique ou de recherches plus récentes, interrogent la nature de ce proto-État, ses

institutions, la place accordée à la justice, ses modes de mobilisation et les orientations idéologiques de la résistance. Ils rappellent également que la trajectoire militaire de l'Emir ne peut être dissociée de ses choix politiques, ni de son ancrage soufi, qui contribua à légitimer son autorité. L'exposition accorde enfin une place importante à l'iconographie. Portraits gravés et dessins diffusés en Europe ou au Maghreb fixent progressivement la figure d'un chef d'État austère, au regard contenu et à l'habit codifié, dont la représentation a façonné une mémoire visuelle durable. Des photographies relatives au transfert de ses cendres à Damas et à la cérémonie funèbre complètent l'ensemble. Ces images, chargées d'une forte dimension symbolique, rappellent la manière dont la figure de l'Emir s'est imposée dans la mémoire nationale, jusque dans son exil, comme l'une des références majeures de l'histoire algérienne.

## Nouvelle direction à l'Opéra d'Alger Mourad Senoussi succède à Farid Khaous amazigh

**L**a ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a procédé à la nomination de Mourad Senoussi à la tête de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, mettant fin à l'intérim assuré depuis plusieurs mois par Farid Khaous, secrétaire général de l'institution. La cérémonie d'installation s'est tenue en présence d'Abdelrazak Baba, directeur du développement et de la promotion des arts au ministère.

Celui-ci a appelé le nouveau responsable à poursuivre le travail engagé pour renforcer le rôle de l'Opéra d'Alger dans le paysage culturel national. Il a insisté sur la nécessité de pré-

server le patrimoine artistique algérien et de consolider le rayonnement de l'établissement, présenté comme un « phare » de la diplomatie culturelle du pays. Abdelrazak Baba a également salué les efforts de Farid Khaous durant sa période de gestion transitoire. Auteur dramatique et diplômé d'un master en sociologie de la culture, Mourad Senoussi arrive à l'Opéra avec un parcours marqué par de nombreuses fonctions au sein des médias publics. Il a dirigé Radio El Bahia, occupé les postes de directeur régional de la Télévision publique à Béchar puis à Oran, et travaillé en qualité d'assistant

du directeur général de la Télévision nationale. Avant sa nouvelle nomination, il dirigeait le Théâtre régional d'Oran Abdelkader-Alloula. Avec cette désignation, le ministère entend donner une nouvelle impulsion à l'Opéra d'Alger, inauguré en 2016 et considéré comme l'un des principaux équipements culturels du pays. Le défi pour son nouveau directeur sera de consolider une programmation capable d'attirer un public plus large, tout en affirmant la place de l'institution sur la scène artistique nationale et internationale.

## Arts plastiques

### Mustapha Nedjai alerte sur la situation des artistes en Algérie

Réunissant de nombreux artistes et amis du milieu culturel, la Fondation Ahmed et Rabah Asselah a accueilli, samedi après-midi, une rencontre animée par l'artiste pluridisciplinaire Mustapha Nedjai. L'échange, largement consacré à la condition de l'artiste plasticien en Algérie, a donné lieu à un diagnostic sévère de la situation actuelle.

Désenchanté par ce qu'il considère comme un désintérêt persistant des pouvoirs publics pour la création, Mustapha Nedjai décrit un paysage culturel marqué par l'inertie. « Le constat est amer et la situation alarmante », résume-t-il. Son dernier ouvrage, *L'écho du vide, voyage au cœur du silence* (éditions Dalimen), s'attache à dénoncer ce qu'il qualifie de « vide culturel » autour des arts plastiques, un domaine qu'il présente comme un miroir de l'identité nationale, mais dont l'héritage reste largement ignoré. L'auteur a également évoqué ses deux autres publications récentes, *Réminiscences d'artistes* et *Désarticulation*, parues chez le même éditeur.

Dans son intervention, Mustapha Nedjai estime que ses livres constituent autant de témoignages sur la fragilisation de l'artiste plasticien, soulignant l'absence d'un véritable patrimoine artistique construit et entretenu. Selon lui, un environnement propice à la création manque cruellement, et l'État demeure absent dans la valorisation des œuvres, notamment par l'achat institutionnel.

Le conférencier a également interrogé la place de l'artiste dans la société, évoquant ce qu'il appelle « l'école du vide », expression par laquelle il désigne l'absence de réflexion structurée sur la création, ses processus et sa transmission. Pour de nombreux plasticiens, rappelle-t-il, vivre de son art reste illusoire : musées fermés, commissions d'achat inexistantes, absence de politique d'acquisition depuis les années 1990, autant de facteurs qui accentuent la précarité du secteur. La faiblesse du marché de l'art en Algérie, qu'il décrit comme fragmenté et dominé par des circuits parallèles (notamment ceux des antiquaires) contribue à cette marginalisation.

Le manque de galeries, l'absence de statut clair pour les artistes, leur faible visibilité internationale ou encore le déficit de soutien étatique ont alimenté le débat au sein de l'assistance. Plusieurs interventions ont souligné le besoin urgent d'une politique publique cohérente pour structurer le secteur et encourager la création.

Au terme de cette rencontre, Mustapha Nedjai a dressé un tableau sans complaisance de l'art pictural en Algérie, tout en rappelant que son dernier ouvrage rend hommage à de nombreux artistes plasticiens disparus, dont l'œuvre demeure peu reconnue. Une manière, dit-il, de préserver une mémoire que les institutions peinent encore à porter.

Rédaction Culture

# Trait d'esprit

“Si la vie n'est qu'un passage, sur ce passage au moins semons des fleurs.”

Michel de Montaigne

## L'Algérie se blinde contre la sécheresse

Bonne nouvelle pour la sécurité hydrique du pays : « presque tous les barrages sont aujourd'hui à demi pleins », a déclaré hier Abdellatif Azira, directeur général de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), lors du Forum El Moudjahid. Aucun réservoir n'est à sec, et la tendance reste très favorable grâce aux précipitations récentes. Selon M. Azira, le taux de remplissage national pourrait grimper à près de 60 % à la fin de la saison hivernale. Une perspective qui renforce considérablement la capacité de l'Algérie à affronter les variations climatiques et les éventuelles périodes de tension en eau dans les mois et années à venir. Dans le détail, huit barrages affichent déjà un remplissage à 100 % dans plusieurs wilayas : Mascara, Tissemsilt, Mostaganem, Jijel, Skikda et El Tarf. À cela s'ajoutent 58 autres barrages dont le taux dépasse les 50 %, signe d'une amélioration généralisée et équilibrée des stocks d'eau à l'échelle nationale. Cinq nouveaux ouvrages seront bientôt réceptionnés à Souk Ahras, Khencela, Tizi Ouzou, El Tarf et Annaba. Certains entreront en exploitation dans les prochains mois, d'autres d'ici la fin 2026 ou au premier trimestre 2027. Le parc passera de 81 à 86 barrages, un gain stratégique pour les réserves futures. Parallèlement, des opérations de dévasement (curage pour enlever les sédiments) se poursuivent activement, permettant de maintenir ou d'augmenter la capacité utile des barrages existants. Pour Abdellatif Azira, ces avancées placent le pays dans une position « confortable » face aux risques de sécheresse. Elles s'inscrivent dans une stratégie nationale ambitieuse de renforcement durable de la sécurité hydrique, combinant stockage accru, nouveaux projets et gestion optimisée des ressources.. ■

## Douze Palestiniens rentrent à Ghaza via le passage de Rafah

Un bus transportant douze personnes est arrivé lundi soir dans la bande de Ghaza via le passage terrestre de Rafah, marquant le début d'une réouverture limitée du seul point de sortie pour plus de deux millions de Palestiniens. Selon des sources locales, le véhicule a rejoint le complexe médical Nasser, à Khan Younis, dans le sud de Ghaza, avec à son bord un nombre restreint de passagers de retour. Cette réouverture, la première depuis près de deux ans, intervient alors que le passage de Rafah, symbole de connexion entre Ghaza et le monde arabe, était sous contrôle israélien total depuis début 2024. Ses infrastructures ont été gravement endommagées lors des opérations militaires, rendant tout mouvement quasi impossible pour les étudiants, les patients, les commerçants et les convois humanitaires.

## Voitures neuves

## La DGI précise les modalités de paiement des taxes liées à la vente et au contrôle technique

La Direction générale des impôts (DGI) a publié hier une note précisant les règles applicables au paiement des taxes sur les véhicules neufs. Selon ce communiqué, la taxe sur les opérations de vente de voitures neuves, ainsi que les taxes relatives au contrôle technique et au contre-contôle des véhicules (y compris les véhicules tractés), peuvent être acquittées dans l'ensemble des centres de perception des impôts répartis sur le territoire national. Par ailleurs, la DGI rappelle que les dispositions de la loi de finances pour l'année 2026 prévoient que la taxe sur les transactions portant sur les véhicules neufs doit être réglée après l'accomplissement des formalités de dédouanement et avant l'immatriculation du véhicule. Cette mesure vise à simplifier les démarches pour les usagers en permettant un paiement décentralisé et en dissociant le règlement de cette taxe des étapes douanières. Elle s'inscrit dans une volonté d'améliorer l'accessibilité des services fiscaux et de fluidifier les procédures administratives liées à l'importation et à la mise en circulation des véhicules neufs. Les contribuables concernés (importateurs, concessionnaires ou particuliers) sont invités à se conformer à cet ordre chronologique pour éviter tout retard dans l'immatriculation. Cette clarification intervient dans un contexte où plusieurs ajustements fiscaux ont été introduits par la loi de finances 2026 afin de moderniser et d'alléger certaines obligations déclaratives et de paiement.

## Le Président Tebboune adresse un message à son homologue chinois, Xi Jinping

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, un message à son homologue chinois, Xi Jinping, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. Dans ce message, le chef de l'Etat a exprimé sa profonde gratitude pour les félicitations qui lui ont été adressées à l'occasion du lancement réussi du satellite algérien Alsat-3 depuis le centre spatial de Jiuquan, en Chine. Il a salué des « sentiments sincères et nobles » traduisant, selon lui, la solidité des relations algéro-chinoises et la qualité du partenariat unissant les deux pays. Le Président Tebboune a souligné que cette réussite constitue « un



apport qualitatif » aux relations historiques entre l'Algérie et la Chine, qui connaissent actuellement « l'une de leurs meilleures phases », portées par une volonté politique commune de consolider le partenariat stratégique bilatéral. Il a, par ailleurs, réaffirmé l'engagement de l'Algérie à poursuivre la coopération avec la Chine afin de réaliser davantage de succès et de projets conjoints, répondant aux aspirations des deux peuples. Abdelmadjid Tebboune a conclu son message en renouvelant ses remerciements et en adressant à son homologue chinois l'expression de sa haute considération.

R. N.

# L'EXPRESS

## LE GRAND MÉNAGE DE MOBILIS À LA JSK Ould Ali et Meddane évincés

L'actionnaire majoritaire de la JS Kabylie, l'opérateur public Mobilis, a pris des mesures radicales pour corriger la trajectoire du club le plus titré du pays.

Suite à l'assemblée générale tenue hier, un plan de restructuration profonde a été dévoilé, touchant les structures névralgiques de la SSPA JSK, de la présidence jusqu'à l'organisation technique. Dans l'optique d'insuffler une dynamique inédite et de reprendre le contrôle effectif, Mobilis a désigné l'un de ses cadres supérieurs, M. Adel Boudja, pour présider le conseil d'administration. Cette nomination stratégique met fin aux fonctions de M. El Hadi Ould Ali, dont le départ a été acté lors de la même session. En plaçant un gestionnaire issu de ses propres rangs, l'actionnaire majoritaire souhaite imposer une rigueur administrative et professionnelle calquée sur les standards de gouvernance des grandes entreprises nationales.

### Mutation du staff technique et fin de l'ère Meddane

Le souffle du changement imposé par Mobilis atteint également le pôle sportif avec le départ officiel de M. Hakim Meddane de son poste de directeur général sportif. Pour moderniser la gestion de l'équipe, l'actionnaire a décidé de remplacer ce poste par celui de directeur technique sportif (DTS). Un processus de recrutement rigoureux, basé sur un futur appel à candidatures, sera lancé pour attirer des profils hautement qualifiés, garantissant que les choix sportifs de demain reposent sur une expertise avérée



et une culture du résultat. Au cœur de cette refonte, Mobilis a validé la naissance d'un conseil d'orientation, de formation et d'investissement sportif. Cette entité, bien qu'indépendante dans son fonctionnement, restera rattachée au conseil d'administration avec pour mission de réunir les meilleures compétences afin de professionnaliser davantage le club. Cette structure doit permettre à la JSK de se doter d'outils d'aide à la décision modernes, assurant ainsi la pérennité de l'institution et son retour progressif vers les sommets, tout en restaurant une discipline interne stricte. Désormais, sous l'impulsion de sa nouvelle direction, la JSK s'engage dans une politique de communication ouverte envers ses supporters et les médias. Mobilis a insisté sur l'instauration de rencontres périodiques afin de rendre compte régulièrement des progrès réalisés et des décisions prises. Cette approche vise à restaurer un climat de confiance mutuelle et à fédérer l'ensemble de la famille de la JSK autour de ce projet de transition, indispensable pour bâtir un avenir stable et conquérant.

H.M.

## OGERHWIT PASSE AU VERT Désinfection UV des eaux usées, un procédé fabriqué à 100% en Algérie

La Société générale de réalisation d'ouvrages hydrauliques (SOGERHWIT) a récemment mis au point un procédé innovant de désinfection des eaux usées par rayonnement ultraviolet (UV), a indiqué, mardi, le responsable du département de la télégestion de l'entreprise, Fakir Walid. Ce procédé permet de se passer totalement de produits chimiques et d'améliorer la réutilisation des eaux traitées, a précisé M. Fakir dans une déclaration à l'APS, en marge de la 15<sup>e</sup> édition du Salon des énergies renouvelables, des énergies du futur et du développement durable (ERA), qui se poursuit au Centre des conventions d'Oran jusqu'à aujourd'hui mercredi. Il a expliqué que cette technologie, conçue et développée

par des ingénieurs algériens issus des universités de Tlemcen, d'Oran et de Sidi Bel-Abbès, repose sur l'utilisation des rayons ultraviolets pour la désinfection des eaux pluviales et des eaux usées. Ce procédé permet notamment la réutilisation de ces eaux dans l'irrigation, sans risques liés aux résidus chimiques, a-t-il souligné. Selon le même responsable, cette solution innovante est déjà opérationnelle au niveau de deux stations d'épuration, à savoir celles de Sebdou et d'Akbou, où elle a permis d'atteindre un taux d'efficacité du traitement estimée à 97 %. Fakir a également indiqué que la SOGERHWIT est parvenue à fabriquer localement ce système à 100 %, contribuant ainsi à réduire de manière significative les importations dans ce domaine. Il a précisé que le produit dispose d'un certificat de conformité, bien qu'il ne soit pas breveté, la technologie étant déjà connue à l'échelle internationale.

Actuellement destiné aux besoins internes de l'entreprise dans le cadre de ses propres projets, ce procédé devrait être commercialisé auprès d'autres organismes avant la fin de l'année 2026. Cette innovation s'inscrit, a-t-il conclu, dans le cadre de l'orientation vers le traitement tertiaire des eaux usées, conformément aux instructions des hautes autorités du pays visant à substituer progressivement les traitements chimiques par des solutions durables. ■